

# LYON-SPORT

*Journal de tous les Sports*

*Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives*

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Départ <sup>ts</sup> limitrophes, un an	6 fr.
Autres Départements, un an .....	6 50
Etranger, un an .....	8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus	

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

## LES ANNONCES

sont reçues au

## BUREAU DU JOURNAL

## A nos Rédacteurs-Correspondants

*En attendant une amélioration importante qui s'impose, l'abondance des matières est telle que Lyon-Sport, malgré son désir de réservier à chacun sa place, se voit souvent obligé d'ajourner la publication d'articles très intéressants venant de tous les points de la région du Sud-Est.*

*Nous ne pouvons donc que prier nos rédacteurs-correspondants d'être aussi succincts que possible dans leurs comptes rendus.*

*Nous les prions également de nous faire parvenir leurs communications le mercredi, au plus tard, afin d'en assurer l'insertion dans le numéro de la semaine.*

## ALPINISME



## “LYON-SPORT” dans les Alpes

Plusieurs de nos confrères, dans la presse sportive, mènent, cette année, le bon combat contre le snobisme de nos compatriotes qui, ayant sur leur propre sol, des beautés naturelles incomparables, les dédaignent ou les dénigrent pour s'extasier ensuite, à l'étranger, en Suisse surtout, devant des sites qui n'ont pour eux que d'être mieux machinés que les nôtres.

Il est certain, en effet, que nos Alpes françaises ne le cèdent en rien aux Alpes suisses, qu'elles ont un imprévu, une originalité qu'on ne retrouve plus dans l'Oberland, par exemple, avec ses trucs de féerie. Nos vallées de la Savoie et du Dauphiné n'ont pas le *mas tu vu* des vallées suisses ; elles ont cette supériorité d'être plus nature.

Nous sommes donc de l'avis de nos confrères qui ont entrepris une patriotique croisade en faveur des Alpes françaises et se sont élevés contre un article récent du *Petit Journal*, article maladroitement intéressé et sentant par trop la réclame.

Nous n'avons pas attendu, au *Lyon-Sport*, jusqu'à ce jour, pour protester contre un genre de tourisme qui consiste à

admirer la nature en passant des hôtels d'Interlaken ou de Lucerne à ceux de Zermatt ou de Pontresina.

Voici, en effet, ce qu'écrivait à pareille époque, l'an dernier (n° du 23 juillet 1898), notre collaborateur Piolet, dans ses : *Quelques conseils aux Touristes.*

“ Certes, nous ne voulons pas dénigrer les montagnes suisses, les splendeurs étincelantes de leurs glaciers, la poésie de leurs vallées profondes, au fond desquelles bouillonnent des torrents, où dorment les grands lacs, mais nous avons toujours été écouré par cette exploitation effrénée du voyageur auquel on mesure le plaisir à tant l'aune : 2 francs pour voir, 1 franc pour entendre l'écho, 0.50 centimes pour un petit point de vue supplémentaire. ....

“ D'ailleurs, nous avons la partie belle ; il est facile de trouver dans les Alpes françaises des régions aussi pittoresques et aussi grandioses que les plus belles régions de la Suisse. »

“ De tous côtés, des syndicats d'initiative ont créé des hôtels, assuré au touriste le confortable et même le superflu. »

Depuis l'année dernière, d'autres progrès ont été faits et nous avons, comme en Suisse, dans nos Alpes, des hôtels *modèles*, pour employer l'expression du *Petit Journal*.

Sa diatribe est devenue plus que maladroite. Elle constitue une injustice sans excuse.

ROSMONT.

Voici, d'autre part, ce que nous écrit, sur ce même sujet, notre collaborateur, A. D. :

La Direction centrale du Club Alpin Français vient de prendre une mesure excellente, en cherchant à prévenir l'exploitation en règle, dont sont parfois victimes les touristes qui sillonnent pendant la saison estivale, nos belles régions alpines, et afin de faciliter à toutes les bourses modestes comme à celles bien garnies, l'accès de ces régions, a cru bon de syndiquer un certain nombre d'hôtels et chalets, en invitant les patrons et gérants à tarifier le prix des repas et des chambres.

De plus, la Direction, faisant appel au zèle de ses sociétaires, sollicitait de tous ses membres actifs un concours dévoué, destiné à faire obtenir des réductions diverses dans les hôtels et chalets de montagne, aux membres du Club voyageant individuellement ou collectivement, sur la présentation pure et simple de leur carte. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'exécution d'une telle mesure qui, en nous renseignant d'une façon complète sur l'état des hôtels, des auberges, des chalets ou des refuges, mettra en garde les excursionnistes, grands et petits, contre l'exploitation dont ils pourraient parfois se trouver les victimes. Mais, hâtons-nous de le dire, nous sommes

ES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent **SILENCE ABSOLU**  
par leur **ABSENCE DE TRÉPIDATION**  
Fabrication supérieure

heureux de constater que les cas d'exploitation sont assez rares chez nous et, sans vouloir ici citer tel ou tel hôtel de montagne qui prend prétexte de l'affluence des touristes pour écorcher, sans pitié, « l'étranger », nous sommes heureux de rendre hommage au scrupule et à l'honnêteté de nos bons hôteliers français et de constater l'état excellent des chalets, hôtels et refuges construits à diverses altitudes dans les principaux massifs.

L'hospitalité et l'aimable accueil de quelques gérants de chalets-hôtels, sont devenus tellement proverbiaux, que ce serait vraiment leur faire injure que de ne pas venir une fois de plus leur en témoigner notre contentement. Vingt-deux années de séjour à Chamrousse par le vieil ermite, autrement dit le père Tasse, telle est la preuve directe de ce que nous avançons, et nous vous prions de croire que *les citoyens français n'ont pas eu besoin d'user du droit de pétitionnement pour faire évacuer de son chalet, après tant d'années, un aussi jovial maître de céans*. Le père Tasse habitait Chamrousse, il n'y a pas longtemps encore. Avec l'âge et les infirmités, le bon vieillard dut descendre de ce chalet qu'il aimait tant. Il ne devait plus y remonter, et la mort qui, dernièrement, nous l'enlevait, nous privait d'un joyeux et franc compagnon qui fut vivement regretté de tous ceux qui eurent affaire à lui.

Dans le même massif de Belledonne, dans ce massif que l'on se plait tant à parcourir, parce que sa proximité de Grenoble le rend plus facilement accessible, les chalets de la Pra (2,145 m.) et de l'Oursière (1,780 m.), sont tenus, d'une façon diligente, par un hospitalier gérant, dont la réputation n'est plus à faire.

Pour ne pas le nommer, c'est le père Couttet, toujours avenant et toujours empressé pour l'alpiniste. Nous pouvons donc, d'ores et déjà, rassurer l'excursioniste sur l'accueil qu'il peut attendre dans ces régions bien fréquentées en été, et que leur grande sauvagerie rend toujours de plus en plus belles, parce qu'il en reste toujours quelque coin à explorer. Dans le massif des Alpes de Savoie, les chalets-hôtels du Parmelan et autres, sont aussi dignes de retenir l'attention du visiteur qui sera sûr, en s'y arrêtant, d'y trouver bon coucher, bon gîte et le reste.

Nous avons, cette fois-ci, fait, dans une large mesure, l'éloge des chalets-hôtels patronés, tout spécialement par le Club Alpin qui les dirige et les possède. Dans notre prochain numéro, nous parlerons de divers hôtels répandus dans nos Alpes Françaises, de leur état, de leur tenue et nous servirons, en même temps, à nos lecteurs, une chronique des diverses courses effectuées récemment.

(A suivre.)

Albert D.

## Carnet Alpin --- Eté 1899

Le temps exceptionnellement magnifique dont nous jouissons depuis longtemps nous pousse à inviter à nouveau toutes les personnes qui se trouvent libres au moment des vacances, à venir rendre visite à nos belles Alpes. Les hauts sommets sont désormais dépouillés de la parure de neige qu'ils avaient conservée pendant le mois de Juin, et le recul des neiges, facilitant ainsi les grandes ascensions et les courses de glaciers, permettra aux grimpeurs, à ceux que la plume alerte d'une de nos spirituelles écrivains traite de « *rochassiers* », d'escalader sans crainte d'avalanches, les sommets des massifs de Belledonne, du Vercors, du Briançonnais et de la Savoie.

Les simples touristes, ceux qu'une ambition moins démesurée retiendra à des altitudes moyennes, pourront venir se griser dans les sombres alpages ou dans les vertes forêts, de cet air vivifiant qui vous remet si bien, comme le dit un petit guide alpestre, des fatigues et du surmenage des occupations journalières, conséquences du *struggle for life*.

Les dernières nouvelles que nous avons reçues des centres alpins, sur l'état du temps et l'état des montagnes, sont excellentes. Dans le massif de Belledonne, les masses de neige qui

s'accumulent chaque année dans la dépression formée par le lac du Crozet, ont déjà fort disparu, et dans les principaux massifs de l'Oisans et de la Savoie, on nous annonce incessamment la venue des grands troupeaux de Provence.

La grande quantité des ascensions effectuées ces temps derniers nous forcera à limiter notre énumération et à ne citer que les plus importantes.

Dans la Haute-Savoie, quelques belles ascensions du Parmelan, de la Tournette et de la Belle-Etoile, par des touristes et par des membres de la section du Club-Alpin d'Annecy, dans le massif du Mont-Blanc, diverses ascensions du Mont-Blanc et principalement celle des 7 et 8 juin dernier, dont le Lyon-Sport a parlé dans un de ses précédents numéros, effectuée par M. S. Helyey, de Leighton-Duzzard, avec le guide Breton. Dans le massif de la Savoie et des Bauges, l'ascension de la dent d'Arclusaz et de l'Arcalod. Dans le massif de Belledonne, avec la réouverture des chalets, nous avons à enregistrer la course collective du Glandon (2.000 mètres), les 21 et 22 mai, effectuée par la Société des Alpinistes Dauphinois, l'ascension de la Grande-Lance de Domène (2.813 mètres), le 4 juin, et une date postérieure, la tentative d'escalade des trois pics de Belledonne.

Dans le massif de l'Oisans, le 6 juin, la traversée du col de la Temple, par un touriste, avec le guide Rodier, et le 22 mai, le passage au col de la Muzelle, de plusieurs alpinistes grenoblois. Enfin, dans le massif de Bérarde, l'ascension par M. de Kerdrel, du pic Coolidye (3.756 mètres), le 11 juin, qui s'est effectuée dans des conditions exceptionnelles de beau temps.

NOMBREUSES sont les courses à venir. C'est le grand moment des excursions collectives et, sans vouloir ici parler des courses projetées par les divers clubs alpins ou Sociétés alpines, nous croyons bon de citer, à titre original, la course organisée par le journal *l'Epicier*, pour le 20 août prochain, et qui ne comprendra pas moins de 150 épiciers ou familles d'épiciers. Le but de la promenade est Chamonix, avec visite et traversée à l'aller, du lac d'Annecy, et au retour, visite et traversée du lac de Genève. Le prix modique de cette excursion (170 francs, voyage et frais d'hôtel compris) suffit à expliquer le succès auquel elle vient d'être appelée.

Le beau temps favorise toujours la montagne, écrit un guide, dans la *Revue Alpine*. Rien n'est plus vrai, et les dernières nouvelles que nous recevons des principales stations alpines viennent confirmer les pronostics que nous formions il y a quelque temps déjà.

Aussi sommes nous heureux de pouvoir énumérer d'autres belles excursions, effectuées dans les divers massifs de nos Alpes françaises. Dans les Alpes de la Haute-Savoie, l'ascension du Charvin, 2414 mètres, par d'intrépides touristes annécien, qui, bravant un orage survenu brusquement, orage qui fut heureusement de courte durée, et malgré de nombreuses erreurs de parcours, des chevauchées plus ou moins périlleuses sur nombre de crêtes et d'arêtes, eurent la satisfaction de jouir du sommet d'un des plus beaux panoramas, sur la chaîne du Mont-Blanc, la chaîne des Bosses, les Alpes de Maurienne, etc.

Pendant ce temps, de nombreux touristes affluent dans cette région privilégiée, qui renferme les beaux lacs azurés du Bourget et d'Annecy, et tout jusqu'ici fait promettre une saison estivale fort rémunératrice pour tous les hôteliers.

Dans les Alpes du Dauphiné, les prouesses de quelques vaillants alpinistes sont une preuve nouvelle de la vitalité d'un sport que de nombreux pessimistes condamnent d'avance, autant par entêtement que par ignorance.

Nous pourrions citer au hasard de la plume : dans le massif de Belledonne, le 25 juin, l'ascension des Rochers de l'Homme (2548 mètres) par quelques membres de l'S. G. et par les mêmes personnes, accrues cette fois de la présence d'une vaillante marcheuse, Mlle Marie B..., le 15 juillet, l'ascension des Grandes Rousses, autrement dit du pic de l'Etendard (3473 mètres) avec arrêt et couche au chalet de la Fare et descente sur Huez.

Dans le massif du Vercors, l'ascension du mont Aiguille

(2197 mètres) le 4 juillet, par quelques membres de l'ex R. C., et le 9 juillet, par le Photo-Club en collectivité.

Enfin, la section d'Embrun effectuait dans les Hautes-Alpes une course aux Seyères et à l'Aiguille, et réunissait 37 adhérents dont 10 membres du Club Alpin.

La direction centrale du Club alpin français nous fait parvenir une invitation pour nous rendre au Congrès annuel organisé dans les Pyrénées orientales, par la section du Canigou, du 31 août au 7 septembre 1899. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à tous les membres du Club alpin Français qui désiraient prendre part aux diverses excursions facultatives organisées, que toutes les facilités leur seront accordées, tant au point de vue de l'itinéraire que des moyens de transports, et que les membres de la section du Canigou se feront un plaisir de se mettre à l'entière disposition des congressistes, pour que ces derniers, en terminant leur voyage, puissent emporter de la Cerdagne, du Roussillon et de leurs habitants le meilleur souvenir.

Mais avant de terminer cet article, nous croyons bon de signaler tout particulièrement à l'attention du directeur et de l'ingénieur de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., la lenteur de la marche des trains, qui mettent journellement Grenoble et Genève en communication, par Chambéry, Aix-les-Bains et Annecy. Le trajet (145 kilomètres) s'effectue en plus de 8 heures, et si l'on compte, en outre, quatre ou cinq arrêts de 20 à 30 minutes chaque, on comprendra aisément à quel train de limacon s'effectue un parcours qui devrait offrir toutes les commodités désirables aux touristes qui sillonnent, pendant l'été, toute cette partie de la plus belle région alpestre. Espérons que, sous peu, nous recevrons satisfaction. Nous ne sommes, du reste, que l'écho de nombreuses protestations.

Albert D..., membre du C. F. A.

#### Ascensions au Mont-Blanc

**21 juillet.** — M. Champoiseau, Français ; guide : Carrier Henri. — M. Allié de Krizet.

**22 juillet.** — M. Eugène Toutin, Français, âgé de 74 ans ; guide : Couttet Aristide.

**28 juillet.** — Mlle Hélène Simon, Française, ascension qui a été faite par l'Aiguille du Goûter ; guide : Payot Alphonse. — M. Georges Gripon, Français ; M. Maurice Carpentier, Français ; guide : Payot Jean-François. — M. Brutscher Josef, Allemand. — M. Oscar Gebhard, M. Dr Bertie Neuhaus ; guide : Farni Aristide. — M. et Mme Maquet, Français ; guides : Fournier et Coquoz de Salvan. — M. Ernest Brocher, Suisse par l'Aiguille du Goûter ; guide : Simond Jules fils, de Lyon.

**29 juillet.** — M. Charles Colusse, Français ; guide : Ravanel Luc ; M. de Laine, Français ; guide : Dueroz Joseph.

**30 juillet.** — M. Péarls ; guide : Folliguet Adolphe. — M. Ralph, H. Booth, Anglais ; guide : Desailloud Joseph.

**31 juillet.** — M. L. Flesch ; guide : Demarchi Joseph.

**1<sup>er</sup> août.** — M. Jurgeus Anton Iiz ; M. D. Boest Gips, Hollandais ; guide : Simond Henri. — N. R. Reinie, Anglais ; Couttet Jean porteur. — M. Kunglé et Masmejean, Suisses ; guide : Ravanel Jean-Michel.

**2<sup>août</sup>.** — M. Paul Charlton, Français ; guide : Cachat Joseph ; M. de Chiffreville, Français. — M. Cramer, Suisse ; guide : Poyet Alphonse. — M. Charlet Robert, Français ; Mme Blanche Dupont, C. A. F. ; M. Eugène Dupont, C. A. F. ; M. Paul Dupont, C. A. F. ; guide : Comte Alfred, par l'Aiguille du Goûter

**3<sup>août</sup>.** — Mlle Emma Tesse, Suisse ; guide : Deley. — M. Louis Saverot, Français ; guide : Simond Camille ; M. H. Rodermer, Français ; guide : Claret-Tournier Charles.

**4<sup>août</sup>.** — M. Supervielle, Français ; guide : Cachat Florentin.

**6<sup>août</sup>.** — M. Richard B. Glaenzer, New-York ; guide : Balinat Joseph-Edouard.

GUIDE-CHEF.

**CHOCOLAT CÉRÉALE**, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

#### Excursion au Mont-Blanc, par Genève et Chamonix

Favorisée par un temps magnifique, l'excursion organisée dans les Alpes par le *Club de l'Amitié* a réussi au-delà de toute espérance. Le programme, suivi point par point, sans aucun accroc, a prouvé une fois de plus que les trois organisateurs : MM. Didier, Favre et Rochet, aidés de leurs collègues du Club, étaient à la hauteur de leur tâche, et les personnes qui se sont fiées à leurs promesses n'ont pas été déçues. En effet, bien nourris, bien logés dans les meilleurs hôtels ; tous les 46 membres de l'excursion, dont une douzaine de dames intrépides, sont revenus émerveillés des beautés qu'ils venaient d'admirer, et tous se souviendront longtemps encore des journées du 14, 15 et 16 juillet, journées de rêve trop courtes et trop vite écoulées.

Les émotions ressenties, soit à la traversée de la célèbre Mer de Glace, soit au passage du Mauvais-Pas, soit seulement à la grandiose vue du Mont-Blanc, ne peuvent se narrer ; la visite des villes de Chamonix, Genève, Vevey, Montreux, restera gravée dans la mémoire de tous ; enfin, pour terminer, la traversée du lac de Léman, sur un magnifique bateau, où un copieux repas réunissait les joyeux excursionnistes.

Tout, enfin, a contribué au succès de la sortie, et toutes les personnes y ayant pris part attendent avec impatience la prochaine, organisée par le Club, espérant qu'elle sera tout aussi belle et aussi économique.

**BEAUFORT-SUR-DORON.** — **Alpino-Vélo-Club.** — Un Alpino-Vélo-Club vient de se constituer à Beaufort-sur-Doron, petit chef-lieu de canton de la Savoie, situé à 19 kilomètres d'Albertville, à près de 800 mètres d'altitude, au milieu des sapins, sous les glaciers et les neiges éternelles au débouché des trois merveilleuses vallées d'Arêches, du Haut-Doron et de Hauteluce dans un des coins les plus riantes des plus pittoresques, les plus gracieux, les plus grandioses de nos belles Alpes françaises.

Le nouveau Club se reposera des fatigues de l'apinisme et de la chasse au chamois, en poussant des pointes rapides à bicyclette jusqu'à Annecy, Chambéry, Aix-les-Bains, Grenoble, Genève, voire jusqu'à Lyon.

Toutes nos félicitations à M. Ambroise Blanc, notaire à Beaufort qui a eu l'heureuse idée de cette création de la société.

En vérité, le cyclisme de montagne existait virtuellement depuis assez longtemps déjà. Nombreux étaient les alpinistes de profession qui faisaient et font encore de la bicyclette à outrance ; nombreux les cyclistes pris du légitime désir de faire aux plaisirs un peu monotones de la route poussièreuse, succéder les émotions si variées quoique si puissantes de la montagne. Depuis quelques années on voit tous les jours, durant la belle saison, arriver au bureau de la section d'Albertville du Club-Alpin ou à celui du Syndicat d'initiative de l'arrondissement, des cyclistes de Lyon, de Paris, de Marseille, d'Algérie même, en quête de renseignements sur le passage des cols parfois très élevés. Quand il y a une route ils poussent leur machine ; quand il n'y en a pas, ils la mettent sur un mulet ou la portent bravement en équilibre sur leurs épaules.

*Nous indiquerons, dans nos prochains numéros, les hôtels de la région des Alpes où Lyon-Sport est en lecture et nous reproduirons, avec plaisir, les ascensions et les excursions collectives qui nous seront signalées (abonnement de saison : 3 fr.).*

*(Voir page 16, les hôtels recommandés aux excursionnistes).*

**LA NAUTILUS, Teinture du Marin**, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

*Nos lecteurs peuvent retirer dans nos bureaux, contre la présentation de ce numéro une intéressante brochure : L'Auvergne Pittoresque, contenant d'intéressantes gravures, une carte, des descriptions et des itinéraires fort attrayants pour le touriste.*

# HIPPISME



## Courses et Concours au Creusot, 19-20 août

Le meeting sportif du Creusot, fixé aux 19 et 20 août, réunira, comme les années précédentes, toutes les notabilités de l'Autunois, du Charollais, du Nivernais, de la Bourgogne et du Chalonnais. Il sera particulièrement intéressant cette année, car, aux épreuves habituelles, qui sont au nombre de six et qui comprennent trois courses d'obstacles et trois courses de trot a été ajouté un rallye-paper militaire pour lequel M. le Président de la République a offert un objet d'art. Cette innovation sera certainement très goûtée de toute la population du Creusot. Elle donnera lieu à des péripéties toujours intéressantes pour le public. L'épreuve en question sera courue partie sur l'hippodrome, partie en dehors, à travers champs, sur une distance de 5,500 mètres. Le départ et l'arrivée auront lieu devant les tribunes. Les officiers des garnisons environnantes comptent y prendre part. Ce sera l'une des plus grandes attractions de la journée du dimanche 20 août.

La veille des courses, 19 août, aura lieu, sur la place de la Molette, un grand concours-foire hippique où les amateurs trouveront des chevaux remarquables, à en juger par les engagements annoncés.

L'élevage de l'Autunois, comme celui du Charollais, est en grand progrès et a sa part dans les brillants succès que Saône-et-Loire remporte aux grands concours de Vichy et même de Paris.

Voici le programme des courses qui auront lieu demain, dimanche, 20 août à 2 heures du soir sur l'hippodrome de Chanliau :

### Programme des courses de trot.

**Les Oaks du centre.** — (Derby de pouliches au trot monté). — 1.000 fr. ajoutés à une poule de 100 fr. pour pouliches de demi-sang (de 3 ans), issues d'un étalon de l'Etat ou d'un étalon approuvé ou autorisé, nées en 1896 dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Annecy, Aurillac, Besançon, Blois, Pompadour, Rodez et Rozières ou importées dans la région ci-dessus délimitée, deux mois avant la date ci-après fixée pour les engagements et n'en étant pas sorties depuis pendant plus de 25 jours consécutifs.

Distance : 3,400 mètres environ, et 3,500 mètres pour les pouliches qui ne seraient point issues soit d'un étalon, soit d'une poulinière ayant trois degrés d'ascendance française au moins. La gagnante dans l'année d'un prix supérieur à 1,500 fr. reculera de 50 mètres.

**Prix de Chanliau.** — Au trot attelé ou monté (Réservé aux Fermiers et Eleveurs). — 500 fr. pour chevaux entiers ou hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans le département de Saône-et-Loire, montés ou attelés à une voiture à deux ou quatre roues, d'un poids minimum de 100 kil. — Distance : chevaux de 5 ans et au-dessus 3,250 mètres, chevaux de 4 ans, 3,150 mètres; chevaux de 3 ans, 3,000 mètres environ. Poids pour les chevaux montés, 3 ans, 62 k.; 4 ans, 68 k.; 5 ans et au-dessus, 70 k.

**Prix du Creusot et de la Société d'encouragement du demi-sang.** — (Au trot monté). — 1.000 fr. offerts moitié par la Société d'Encouragement du demi-sang, moitié par la Société Hippique de Saône-et-Loire pour chevaux et juments de demi-sang de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés en France. Le droit de réclamations ne pourra être exercé qu'après la course et seulement sur les chevaux qui auront été mis à réclamer dans la lettre d'engagement. — Distance : 4,600 mètres en une épreuve.

### Programme spécial des courses d'obstacles.

**Prix du Polygone.** — (Course de haies, réservée aux Eleveurs, à leurs Fils, à leurs Domestiques, et aux hommes en service dans les Ecoles de dressage). — A l'exclusion de tout jockey montant habituellement en courses. Ne seront pas admis également les gentlemen, même fils d'éleveurs, qui auraient gagné un prix de plus de 500 fr. Les chevaux de pur sang sont exclus, le sont également tous ceux de demi-sang qui auraient gagné un prix de 500 fr. dans les deux dernières années, en plat ou en obstacles, excepté dans des courses réservées aux éleveurs.

Haies de 90 centimètres seulement de hauteur. — Distance : 1,800 mètres environ.

**Prix de la Société des steeple-chases de France.** — Steeple-Chase. — 6<sup>e</sup> série. — 2,600 fr. offerts par la Société des steeple-chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 6<sup>e</sup> série, ni un prix d'une série supérieure. — Distance : 3,400 mètres environ.

**Prix de la Société sportive d'encouragement.** — Course de haies, — 1,500 fr., offerts par la Société Sportive d'Encouragement pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8,000 fr. en un ou plusieurs prix. — Distance : 3,000 mètres environ.

**Prix du Président de la République.** — Grand Rallye-Paper pour officiers en activité de service. — Les conditions feront l'objet d'un programme spécial. — Distance : 3.400 m.

Le concours de chevaux dressés et la foire hippique précédent aujourd'hui même les courses de demain et auront lieu place de la Molette. En voici le programme :

Ce concours hippique comprend les chevaux hongres et juments dressés, de 3, 4, 5 et 6 ans, nés dans le département de Saône-et-Loire ou y ayant été importés avant la fin de leur seconde année.

Des primes, prix, plaques et médailles, d'une valeur totale de 3,020 fr. dont 500 fr. offerts par le Gouvernement de la République, seront décernés et seront répartis par des jurys désignés par le comité de la Société.

Un concours spécial d'équitation, de menage et de bonne présentation des chevaux aura lieu à 11 heures du matin. Les concurrents seront divisés en deux sections.

Les éleveurs et leurs fils seront seuls admis dans la première section.

La seconde section sera réservée au personnel des Ecoles de dressage ainsi qu'aux piqueurs, cochers, domestiques d'éleveurs ou hommes d'écurie, depuis trois mois au moins au service d'un propriétaire ou d'un fermier habitant le département. (Toutes les inscriptions sont gratuites, mais doivent être faites avant 10 heures du matin).

Une somme de 300 fr. est mise à la disposition du jury pour création de 20 primes attribuées à ce concours.

Deux concours spéciaux de chevaux sautant des obstacles auront lieu à 3 heures du soir (prix d'Essai); à 4 heures du soir (prix de l'Omnium).

Le **prix d'Essai** sera réservé aux chevaux engagés dans une des catégories du concours sans qu'ils aient à verser aucun engagement supplémentaire pour prendre part à l'épreuve. — Les chevaux engagés dans la catégorie des chevaux de selle seront inscrits d'office pour cette épreuve à laquelle ils ne pourront pas se dispenser de prendre part et dont les prix se cumuleront avec ceux déjà obtenus. Il ne sera perçu aucune entrée supplémentaire pour les chevaux engagés à la selle.

Le **prix de l'Omnium** sera ouvert non seulement aux chevaux qui auront pris part au **prix d'Essai** mais encore à des chevaux de tout âge et de toute provenance. L'entrée sera de 5 fr. pour les chevaux de concours et de 10 fr. pour les autres.

L'épreuve dans le **prix d'Essai** consistera en deux tours de

piste à faire au galop (800 mètres environ), en franchissant 6 obstacles au moins. (Tous ces obstacles, très faciles, et au maximum de 0 m. 90 de hauteur, ne seront pas fixes).

Dans le **prix de l'Omnium**, la distance à parcourir sera environ de 1,200 m., et le nombre des obstacles au moins de dix.

Nous rendrons compte dans un prochain numéro de cette importante réunion.

### Courses de Châtillon-sur-Chalaronne

Depuis trente-six ans que les courses existent, jamais on n'avait eu à enregistrer un succès aussi complet. Tout y a contribué : temps splendide, champs nombreux. Pas un accident, pas une réclamation. Les diverses épreuves se sont courues devant une foule aussi élégante que brillamment composée.

Le pari mutuel a rapporté 19,000 fr.

Etaient commissaires : MM. F. de Corcelles, Paul Dugas, E. Munet.

Voici les résultats des deux journées :

#### PREMIER JOUR. — Samedi 12 aout.

**Prix du Gouvernement de la République** (au trot monté ou attelé : 800 fr.; 3.200 m.). — 1. Martha (M. Lallement); 2. Quand Même (Denoyel); 3. Sapeur (Lemoine).

Non placés : Rose Thé, Ponette.

**Prix des Dombes** (hacks et hunters ; 800 fr.; 2.600 m.). — Splendeur, f. 4 a., 65 k., par Clover et Sundew, à M. Prat, propriétaire, 1; Blue Sky, h., 6 a., 68 k., à M. L. Dutertre (baron H. Nivière), 2; Mlle Edith, f. 3 a., 64 k., à M. J. Bizet (M. G. de Fondelair) 3.

Non placée : Belle de Mai.

**Prix de la culture** (au trot monté ou attelé ; 500 fr.; 3.000 m.). — 1. Rose Thé (Vincent); 2. Ponette (Burlin); 3. Pomponnette (Pinguely).

Non placées : Gigolette, Martha, Négresse, Prudente.

**Prix de la Société sportive d'encouragement** (course de haies ; 1.500 fr.; 3.000 m. environ). Brancomir, m., 4 a., 71 k., par Orchid et Bouaye, au baron H. Nivière, le propriétaire, 1; Psalterion, m., 4 a., 66 k., à J. Gertner (M. Colmant) 2; Antigone III, f., 4 a., 73 k., à M. T. Dugas (Birée) 3.

Non placées : Florentine, Thyriane.

**Prix des Dames** (steeple-chase militaire ; 2<sup>e</sup> série ; objet d'art ; 2.000 m. environ). — 1. Bambin (M. de Corbiac); 2. Raymonde (M. Boucher); Dame Mathilde (M. de Montaigu).

Non placés : Tic Tac, Yvette.

#### DEUXIÈME JOUR. — Dimanche, 13 aout

**Prix de la Société d'Encouragement.** — Monté ou attelé. — 1.000 fr., 3.800 m. — Qu'est-ce que ? j't b., 5 ans, à M. Guimonttheil, 3.800 m., 6' 59" (1'40" 3/10) 1<sup>er</sup>; Plac' Hic, à Mme de Vivens, 4.025 m., 7'00" (1'44" 1/3), 2<sup>e</sup>; Tambour, à M. Pagès, 4.150 m., 7'08" (1'43" 1/10), 3.

Non placés : Briouze, Rose Thé, Quand-même, Raquette.

**2<sup>e</sup> Prix de la Société Sportive d'encouragement.** — Course plate 1.500 — 2.000 m. — Roboam, à M. Dugas, 1; J'y pense, à M. J. Thirouin, 2; Grenade, à M. L. de Romanet, 3.

**1<sup>er</sup> Prix de la Société des Steeple-Chases de France** — Steeple-chase, 6<sup>e</sup> série. — 2.600 fr. — Chouy II, à M. Ph. Sanlaville, 1; Psalterion, à M. J. Gertner, 2; Antigone III, à M. T. Dugas, 3.

**Prix du Conseil général.** — Attelé. — 1.200 fr., 4.000 m. Faisan III. pn b., 4 ans, à Mme de Vivens, 4.300 m., 7'07" (1'39" 3/10); Laumont, à M. Pagès, 4.400 m., 7'11" (1'38), 2; 1. Plac' Hic, à Mme de Vivens, 4.150 m., 7'12" (1'44" 1/10), 3; Pallas, à M. Bless, 4.225 m., 7'17" (1'43" 2/5), 4.

**Prix de la Ville de Châtillon.** — Courses de haies, Hocks et Hunters. — Gentlemen riders. — 1.500 fr., 2.800 m. — Corlay, à M. L. de Romanet, 1; Mlle Edith, à M. J. Bizet, 2; Florentine 2.000) à M. P. Bouchet, 3.

**2<sup>e</sup> Prix de la Société des Steeple-Chases.** — (Steeple-Chase militaire de 2<sup>e</sup> série. — Un objet d'art de 800 fr. — 2.000 m. Dame Mathilde, à M. de Montaigu, 1; Bambin, à M. de Coibrac, 2; Raymonde, à M. Monbel, 3.

### Courses de Vichy

#### DEUXIÈME RÉUNION

Voici les résultats des cinq journées :

#### PREMIÈRE JOURNÉE. — 3 Août 1899

**Prix du Gouvernement** : 1, Don César, à M. le vicomte d'Harcourt; 2, Lucrèce Borgia, à M. le vicomte d'Harcourt; 3, Opportun, à M. Th. Carter.

Pari mutuel. — Pesage gagnant 27 fr. placés, 16 fr. 50 et 51 50; pelouse : gagnant, 21 fr. 50; placés 17 fr. et 44 50.

**Prix des Sources** : 1, Cendrillon, à M. F. Massot; 2, Dammarie, à M. le vicomte d'Harcourt; 3, Minute, à M. le prince d'Arenberg.

Pari mutuel. — Pesage gagnant, 41 fr. 50; placés, 7 fr. 50, 6 fr., 14 fr. 50; pelouse : gagnant, 12 fr., placés, 6 fr. 50, 6 fr. 50, 14 fr.

**Prix de la Société d'Encouragement** : 1, Marius à M. le comte de Bauregard; Casilda à M. le vicomte d'Harcourt; 3, Gatibelza, à M. le vicomte d'Harcourt.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant 8 fr. 50 : placés 6 fr., 6 fr. 50; pelouse : gagnant, 13 fr. 50; placés, 8 fr., 7 fr. 50.

**Grand prix de Vichy** : 1, Ouida, à M. Olivier Tirlot; 2, Martinet, à M. R. Morain; 3, Mont-Saint-Jean, à M. Jacques Hennessy.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 40 fr. 50; placés, 9 fr. 50, 9 fr., 8 fr. Pelouse : gagnant, 95 fr. 50; placés, 19 fr. 50, 18 fr., 18 fr.

**Prix des Bourbonnais** : 1, Lysistrata, à M. R. Morain; 2, Gardénia à M. Zafiropolo; 3, Thyra, à M. le marquis de Tracy.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 7 fr. 50; placés, 7 fr. 50, 15 fr. 50

#### DEUXIÈME JOURNÉE. — 4 Août 1899.

**Prix de Charmeil** : 1. Espèche, à M. J. Gadola; 2. Rongeur, à M. le marquis de Tracy.

Pari mutuel. — Pesage ; gagnant, 8.50, placés, 7 fr. et 11 50. Pelouse : gagnant, 7 fr. 50; placés, 9 fr. et 19 fr. 50. Non placés : Violoncelle et Lalos.

**Critérium des poulauds** : 1. Aigrefin, à M. P. Massot; 2. Sérail, à M. le vicomte d'Harcourt; 3. Saint-Martin, à M. le vicomte d'Harcourt.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant 88 fr.; placés, 12 fr., 8 fr. 50 et 7 fr. 50; pelouse : gagnant, 173 fr.; placés, 11 fr. 50, 6 fr. 50 et 7 fr. 50. Non placés : Evikoenig, Extrême-Orient, Héclla, Benedict, Egmont, Nuremberg.

**Critérium des pouliches** : 1. Billebaude, à M. le comte de Juigné; 2. La Bocca, à M. le duc de Chaulnes; 3. Prétoria, à M. R. Denman.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 21 fr. 50; placés, 10 fr. 87 fr. et 17 fr. Pelouse : gagnant, 29 fr. 50; placés, 13 fr., 20 fr. 50 et 16 fr. Non placés : Bertie, ex-Berthe, Wild, Mouquère, Kernilis, Cendrillon, Etamine, Paillarde, Patrieicane.

**Prix de l'Hôpital** : 1. Sire de Lévy, à M. le vicomte d'Harcourt; 2. Fly, à M. R. Douvreleur.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 9 fr. Pelouse : gagnant, 11 fr. Non placé : Indien.

**Prix de la Société des steeples-chases de France** : 1. L'Aurore, à M. Fischof; 2. Antin, à M. Dorian.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 9 fr. Placés, 7 fr. et 6 fr. 50. Pelouse : gagnant 29 fr.; placés, 10 fr. 50 et 11 fr. 50. Non placés : Brahma, Cluny II.

#### TROISIÈME JOURNÉE. — 6 Août 1899.

**Prix des Malavaux** : 1. Illa, à M. le comte d'Harcourt; 2. Opportun, à M. Th. Carter; 3. Rongeur, à M. le marquis de Tracy.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 11 fr.; placés, 5 fr. 50. Pelouse : gagnant, 12 fr. 50; placés, 6 fr. Non placés : Bly, Elphège, Indien, Joyeuse, Grenade.

**Prix de la Société d'encouragement** : 1. Ismérie, à M. le vicomte d'Harcourt; 2. Mont-Saint-Jean, à M. Jacques Hennessy.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 9 fr. places, 7 fr. et 7 fr. 50. Pelouse : gagnant, 7 fr. 50; placés, 7 fr. 50 et 8 fr. 50. Non placés : Coronadora, Triboulet, Ouida.

**Prix du Cercle International** : 1. Best-Lad, à M. le marquis de Tracy; 2. St-Martin, à M. le vicomte d'Harcourt; 3. Ste-Geneviève, à M. A.-E. Dodge.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 794 fr.; placés, 82 fr., 41 fr., 13 fr. Pelouse : gagnant, 80 fr.; placés, 39 fr. 50, 13 fr., 2 fr. 50.

**Prix du Pari mutuel** : 1. Gastibelza, à M. le vicomte d'Harcourt; 2. Daimio, à M. James Hennessy.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 41 fr., placés, 9 fr. 50 et 8 fr. 50. Pelouse : gagnant, 30 fr., placés 10 et 17 fr.

**Steeple-chase militaire.** — 1. Indo-Chine, à M. P. Saint-Martin, lieutenant au 45<sup>e</sup> chasseurs ; 2. Mlle de Milpetit, à M. Roger-Cadiot, lieutenant au 20<sup>e</sup> chasseurs.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 8 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 10 fr. 50. Pelouse : gagnant, 21 fr. 50 ; placés, 10 et 10 fr. 50.

#### QUATRIÈME JOURNÉE — 8 août 1899.

**Prix de M. le Président de la République et des Célestins.** — 1, Espèche, à M. J. Gadoin ; 2, Grain-of-Sense, à M. E. Wallon.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 7 fr. ; placés, 7 fr. et 9 fr. Pelouse : gagnant, 8 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 9 fr.

**Prix de la Société sportive d'encouragement.** — 1, Mont-Saint-Jean, à M. Jacques Hennessy ; 2, Martinet, à M. R. Maurain.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 11 fr. ; placés, 7 fr. Pelouse : gagnant, 9 fr. 50 ; placés, 7 fr. et 7 fr. 50.

**Prix d'Hauteville.** — 1, Antigone III, à M. T. Dugas ; 2, Dammarie, à M. le vicomte d'Harcourt ; 3, La Musique, à M. J. Thirouin.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 46 fr. 50 ; placés, 11 fr., 8 fr. et 9 fr. 50. Pelouse : gagnant, 60 fr. ; placés, 11 fr., 7 fr. 50 et 8 fr.

**Prix Chavigny.** — 1, Marius, à M. le comte de Beauregard ; 2, Moïna, à M. Damoy-Picon.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 7 fr. 50 ; placés, 5 fr. 50 et 7 fr. 50. Pelouse : gagnant, 7 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 8 fr. 50.

**Prix de la Grande-Grille.** — 1, l'Aurore, à M. T. Fischof ; 2, Marée, à M. Stevens.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 11 fr. 50 ; placés, 8 fr. 50 et 23 fr. 50. Pelouse : gagnant, 11 fr. 50 ; placés, 8 fr. et 23 fr.

#### CINQUIÈME JOURNÉE. — Jeudi 10 août 1899.

**Prix du Parc.** — 1<sup>er</sup>, Rougeur, à M. James Hennessy ; 2<sup>o</sup>, Grenade, à M. L. de Romanet.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 5 fr. 50 ; placés, 6 fr. 50 et 13 fr. 50. Pelouse : gagnant, 14 fr. ; placés, 9 fr. 50 et 16 fr. 50.

**Prix de la Société d'encouragement.** — 1<sup>er</sup>, Marius, à M. le comte de Beauregard ; 2<sup>o</sup>, Martinet, à M. Maurain.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 9 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 8 fr. Pelouse : gagnant, 9 fr. ; placés, 7 fr. 50 et 8 fr.

**Handicap libre.** — 1<sup>er</sup>, Tendre-Amour, à M. Louis Raoux ; 2<sup>o</sup>, Daimio, à M. James Hennessy ; 3<sup>o</sup>, Triboulet, à M. le vicomte d'Harcourt.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 79 fr. 50 ; placés, 10 fr. 50, 6 fr. 50 et 7 fr. 50. Pelouse : gagnant, 97 fr. ; placés, 15 fr. 50, 10 fr. et 9 fr.

**Prix de l'Allier.** — 1<sup>er</sup>, Opportun, à M. Th. Carter ; 5<sup>o</sup>, Elphège, à M. le vicomte d'Harcourt ; 3<sup>o</sup>, Gastibelza, à M. le vicomte d'Harcourt.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 22 fr. ; placés, 7 fr., 11 fr. et 5 fr. 50. — Pelouse : gagnant, 31 fr. ; placés, 8 fr., 13 et 8 fr.

**Prix des Hôtels.** (steeple-chase). — 1<sup>er</sup>, l'Aurore, à M. Fischof ; 2<sup>o</sup>, Fusain, à M. Sanlaville.

Pari mutuel. Pesage : gagnant, 7 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 12 fr. Pelouse : gagnant, 9 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 10 fr.

## CHASSE — CHIENS

### Le braque bleu d'Auvergne

(Voir nos numéros 83 et 84).

Il résulte de ces lettres qu'à l'époque de l'importation des chiens de Malte, il existait déjà dans le pays une race de chiens bleus, qui pourrait être les gris-bleu ou qui aurait contribué à faire la race des bleus, préconisés par MM. Terrade, Bory, etc.

Il est évident, en effet, que ces deux races, qui portaient le même nom, ont dû se confondre et donner lieu à de nombreux croisements, en dehors de ceux signalés par M. Terrade. C'est, du reste, l'avis du baron d'Auzers, de M. de Blavie et de M. Bourgade ; ces messieurs signalent, en effet, que, dans la même portée, il naît souvent des chiens blancs et noirs légèrement mouchetés et des truités gris-bleu.

Il est incontestable, d'après tous les documents qui me sont passés sous les yeux, que, dans le Cantal, pour une raison que je n'ai pas pu déterminer, on a donné la préférence aux blancs

et noirs sur les gris-bleu, mais, par contre, je ne vois guère de chenil où il n'y ait pas eu de gris-bleu ou de croisement de gris-bleu.

M. Terrade constate (nous étions jeunes alors, dit-il) qu'il a fait faire des croisements avec des gris-bleu, qu'il a possédé des gris-bleu qui étaient fameux.

M. Bory, qui avait la race blanche et noire dans sa famille depuis 1827, a pris, pour régénérer sa race, un pointer bleu du pays de Galles, gris-bleu, comme tous les chiens de ce pays, il en a eu un produit gris-bleu, le fameux *Dan*, qu'il n'a pas craint d'exposer et qui a obtenu le prix d'honneur à Nîmes.

M. Donadieu possède les descendants de ce *Dan*, et constate qu'il a des chiens gris-bleu dans ses portées.

M. Delfour a également des chiens provenant du chenil de M. Bory et croisés du pointer gris-bleu.

Il est, du reste, assez singulier de voir M. Terrade soutenir que les bleus d'Auvergne sont des pointers du pays de Galles, qui sont tous gris-bleu, et ne pas vouloir admettre que les braques bleus d'Auvergne puissent être gris-bleu ; du moment que les braques bleus et les pointers bleus sont de la même race, ils doivent être de la même couleur.

La vérité, dans cette affaire assez embrouillée, me paraît ressortir de la lettre de M. d'Auzers, où il dit :

« La question des mouchetures cause, en effet, toute la difficulté du classement, car c'est par le plus ou moins grand nombre de ces mouchetures et leur finesse que la couleur de l'animal peut varier du blanc pur au bleu-gris foncé en passant par toutes les teintes intermédiaires.

« Si vous prenez un pot de céruse et que vous y mélangez, dans des proportions diverses, du noir de fumée, vous obtiendrez, suivant les doses de mélange, une série ininterrompue passant du blanc au gris-bleu foncé ; il en est de même de nos chiens, et il serait difficile de dire où s'arrête le chien bleu et où commence celui qui ne l'est plus.

« Je n'admetts pas, pour mon compte, qu'il y ait deux races distinctes, que les chiens mouchetés, tel que nous les préférions généralement, diffèrent des *vrais bleus truités*, autrement que par leurs mouchetures moins nombreuses, ce qui, en somme, ne constitue pas un caractère sérieux.

« Je crois que vous êtes tout à fait dans le vrai, en ne créant qu'une classe de chiens d'Auvergne, en admettant qu'il n'y a qu'une race et que cette race peut se présenter sous la livrée blanc et noir avec plus ou moins de mouchetures, avec plus ou moins de grandes taches. »

M. d'Auzers, dont la famille a toujours possédé des braques bleus d'Auvergne depuis un siècle et demi, est certainement un juge des plus compétents, et nous nous rallierons à son opinion qui tranche la difficulté.

Nous serons heureux de voir réunies dans une seule classe, à la prochaine exposition, ces deux variétés qui sont actuellement en guerre. J'engage vivement, pour ma part, les amateurs de braques bleus à venir en grand nombre à l'exposition ; c'est, en effet, au public, le grand juge, de décider à laquelle des deux robes il veut donner la préférence.

La conséquence immédiate de cette enquête, conséquence, du reste, très heureuse pour nous, a été de faire en gager à la présente exposition un très joli lot de braques d'Auvergne. Nous n'avions vu jusqu'à présent qu'un nombre infini de sujets de cette espèce. Grâce au dévouement de plusieurs éleveurs, soucieux de maintenir la bonne renommée de leur race indigène, que l'on dit excellente, nous sommes certains qu'elle sera conservée pure.

L'émulation provoquée parmi les amateurs de cette race à la suite de ces recherches eut pour résultat d'amener à l'exposition canine de Paris de 1897, 9 chiens et 5 chiennes.

Toute la gamme des couleurs y était représentée, depuis le blanc et le noir légèrement moucheté jusqu'au chien « charbonné », plutôt noir et gris que bleu.

« Faust » (L.O.F., 3678), à M. Brunet-Lecomte a beaucoup

plus au jury et s'est vu décerner le 1<sup>er</sup> prix; c'est, du reste, un très beau chien, à la tête ronde, bien française, aux oreilles bien plantées, avec un peu de babines et le fanon, un rein et des aplombs parfaits. Dans son pays d'origine, ce chien est considéré comme un des meilleurs représentants de sa race.

Les chiens de M. le baron d'Auzers étaient peut-être moins distingués dans leurs formes, mais leurs couleurs étaient plus franchement bleues, ce sont d'ailleurs de bons chiens aux membres solides et bien typés.

Ceux de M. Bory ont de très jolies têtes, mais manquent un peu de corps. Quoiqu'il en soit, je suis très heureux de constater qu'il est très facile de reconstituer, avec les divers produits de ces trois éhenils, le type des braques bleus d'Auvergne.

Dans mon précédent recueil j'avais parlé des chiens plus bleus de M. Bourgade; ils m'avaient même servi à la description que j'avais faite, j'ai appris, depuis, non sans étonnement, que leurs origines, d'après cet amateur, sont les mêmes que celles des chiens dont j'épingle plus haut et remontent au chenil du comte de Montlaur, qui n'a cependant jamais possédé que des chiens blancs et noirs.

Nous pourrons donc décrire le braque bleu d'Auvergne de la manière suivante :

Chien d'assez grande taille, à poil blanc et noir, avec plus ou moins de mouchetures bleues semées dans le blanc.

Il a le crâne large et arrondi, la cassure du nez bien marquée, le museau droit, des babines et des fanons, l'oreille bien attachée, plutôt longue et se détachant bien de la tête. La poitrine est large et bien descendue, le rein est court et fort, l'épaule un peu oblique, le fouet plutôt gros.

Son intelligence, son haut nez, sa rusticité en font un chien très pratique en chasse.

Je n'ai jamais eu l'occasion de me servir de ces chiens, mais bon nombre de mes amis en ont eu de gris-bleu et de vrais bleus (comme les appellent les amateurs d'Auvergne), et j'ai pu constater qu'ils ont de l'allure, un haut nez, aiment passionnément la chasse et peuvent être classés parmi nos meilleurs chiens français.

J. DE CONINCK.

## Echos et Nouvelles

**La mort de Léo.** — Les londoniens viennent de perdre leur chien favori, Léo, le fameux terre neuve de l'hôpital des femmes et des enfants.

Léo était très populaires à Londres, il allait par les rues, digne, fier, portant suspendu à son cou un petit tonneau par l'ouverture duquel les passants glissaient les pièces de cuivre et d'argent.

Léo était le chien quêteur de cet établissement, en un mois il reçueillit 25,000 fr. qu'il versa contre un reçu dûment en règle.

La princesse de Galles ne manquait jamais de faire arrêter sa voiture lorsque la présence de Léo lui était signalée. Elle le caressait et lui remettait son obole que le chien acceptait avec le signe de la plus vive reconnaissance, c'est-à-dire en faisant frétiler joyeusement sa queue.

Léo sera remplacé par son fils aîné. Nul doute que ce dernier ne devienne bientôt aussi populaire à Londres que son feu son père.

## CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissus élastique et cuir

Absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison CORDING & Cie, de LONDRES

AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme

## TIR AUX PIGEONS

### Tir aux Pigeons de Vichy.

**Tir du 7 août.** — **Poule d'essai.** — 1. M. Riols 3/3 ; 2. M. Desegrivets 4/5.

**Prix de la société Fermière de Vichy.** — Bourse de 500 fr. 1 et 2, MM. Nison et Riols 7/7 ; 3. M. Bac, 9/10.

**Poule réglementaire.** — MM. prince d'Arenberg et comte de Legonidec 5/5.

Etaient présents : MM. Fison, prince d'Arenberg, comte de Sampigny, Bégule, Riols, H. Thonier, comte Legonidec, Marghioman vicomte de Montagnat, vicomte Chalagnat, Desegrivets, vicomte de Saint-Guilheu, A. Thonier, Penade, du Jonchay, colonel de Tavernost de Villette, Guy de Villette, marquis de Croix, Bac, de Monlignon, capitaine Martigny, comte de Longueil,

**Tir du 8 août.** — **Prix. Un objet d'art.** — 1. M. Nison 5/5 ; 2. M. de Villette 8/9.

**Tir du 9 août.** — **Poule d'essai.** — MM. comte de Longueil, Begude, Desegrivets, 6/6.

**Prix offert par le Cercle International.** — Bourse de 500 fr. 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup> places, MM. Riols et comte de Legonidec 7/7 ; 3. MM. Fison et Desegrivets 6/7.

**Poule réglementaire.** — MM. Begude, Nison et Bac 6/6.

Etaient présents : MM. Riols, de Villette, comte de Sampigny A. Thonier, comte de Legonidec, comte de Longueil, Begude, Nison Desegrivets, Bac, du Serron, Guy de Villette, Pensa, Hennessy d'Hendecourt, de Malignon, Ramin.

**Tir du 10 août.** — **Prix. Un objet d'art.** — 1. M. Bac 6/6 ; 2. comte de Legonidec, 5/7.

**Tir du 11 août.** — **Poule d'essai.** — MM. A. Thonier et Bac, 2/2.

**Prix du Stand.** — Bourse de 300 fr. MM. Riols, Nison et comte de Legonidec, 6/6.

**Poule réglementaire.** — MM. Begude et Nison 3/3.

Etaient présents : MM. A. Thonier, Riols, comte de Longueil, Bac, Philip, Desegrivets, Begule, Nison, comte de Legonidec, de Monlignon, Mijout, Pensa, comte de Sampigny.

**Tir du 12 août.** — **Poule d'essai.** — MM. Riols et comte de Legonidec 2/2.

**Prix du Cercle International.** — Bourse de 500 fr. 1. M. le comte de Longueil, 7/7, 2. et 3., MM. Desegrivets et comte de Legonidec 7/8.

**Poule réglementaire.** — MM. Desegrivets et comte de Sampigny 4/4.

Etaient présents : MM. Bac, Nison, Begule, Riols, A. Thonier, Desegrivets, comte de Longueil, comte de Legonidec, du Perron, de Monlignon, Pensa, comte de Sampigny.

**Tir du 14 août.** — **Championnat.** — 20 pigeons à 28 mètres : 1<sup>er</sup> M. Desegrivets, 18/21 ; 2<sup>er</sup> M. A. Thonier, 17/21 = 17/40 ; 3<sup>er</sup> M. Nison, 17/21 ; 4<sup>er</sup> comte de Longueil, 16/21 = 16/20 ; 5<sup>er</sup> M. Begule, 15/20.

Etaient présents : MM. A. Thonier, Nison, comte de Longueil, Begule, Desegrivets, comte de Legonidec, Otto, Beauberry, Bac, Pensa, comte de Sampigny, de Moulignon.

### Tir aux Pigeons de Spa.

**Mardi, 1<sup>er</sup> août.** — **Prix du Maréau** (handicap), 2.000 fr. : 1<sup>er</sup>, Dutemple, 27 1/2 9/9 ; 1<sup>er</sup>, della Faille, 26 1/2 9/9 part. 1. 700 fr. ; 3<sup>er</sup>, M. le baron de Molembaux, 25 1/2 8/9, gagne 300 fr.

**Poule réglementaire** 1 pigeon à 28<sup>m</sup>, gagnée par MM. Jacq, Simonis et Moncorgé.

**Mercredi, 2<sup>er</sup> août.** — **Prix de Winamplaquelse** (handicap) : 3.000 fr. — 1<sup>er</sup>, Mouton (Belge), 28 1/2 15/15; 1<sup>er</sup>, Regers (Philadelphia) 26<sup>m</sup> 15/15, part. 2. 300 fr. ; 3<sup>er</sup> Jacob (Anglais), 27<sup>m</sup> 13/14, touche 500 fr. ; 4<sup>er</sup>, Riva (Italien) 26 1/2 12/13 gagne 200 francs.

**Poule réglementaire** 1 pigeon à 28<sup>m</sup>, gagnée par MM. le comte J. de Liedekerke et della Faille 7/7.

**Poule au doublé** à 24<sup>m</sup>, gagnée par M. Bazilewk.

**Dimanche, 6<sup>er</sup> août.** — **Prix de Desnié** (handicap), 2.000 fr. — 1<sup>er</sup>, Di Napoli, 22<sup>m</sup> 16/16 (fusil Bodson), 900 fr. ; 2<sup>er</sup>, Succi, 25<sup>m</sup> 15/16, 500 fr. ; 3<sup>er</sup> du Temple, 28<sup>m</sup> 1/2 15/16, 500 francs.

**Lundi, 7<sup>er</sup> août.** — **Prix de Niverzé** (handicap) : 3.000 fr. — 1<sup>er</sup>, comte Daukelman ; 2<sup>er</sup>, comte de Liedekerke ; 3<sup>er</sup>, comte de Poncins, 28<sup>m</sup> 1/2 23/24, gagne 800 fr. ; 4<sup>er</sup> Crespi, 27<sup>m</sup> 13/14, gagne 200 francs.

**Prix de Spa** (handicap) : 10.000 fr. et une médaille en or, 69 tireurs : 1<sup>er</sup>, M. d'Ogimond (Belge) 25<sup>m</sup> 1/2 (fusil Bodson) 23/23, gagne la médaille ; 2<sup>e</sup>, M. Durand (Belge) 26 1/2 (fusil Bodson) 25/23 part, 8.900 fr. ; 3<sup>e</sup>, M. Priva (Italien) 26 1/2, 21/22 ; 4<sup>e</sup>, M. le comte Dankelman (Allemagne) 28<sup>m</sup> 19/20, part. 1.100 fr. ; 4<sup>e</sup>, Padini (Italie) 28<sup>m</sup> 1/2, 19/20.

Les **poules réglementaires** ont été gagnées par MM. Padini, Dupont, comte de Quelen et Macé.

**LA NAUTILUS, Teinture du Marin**, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. -- Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

# TIR

## NOTRE PÉTITION

C'est avec un légitime orgueil que nous recevons chaque jour les nombreuses réponses qui nous parviennent au sujet de notre pétition 1/4 de place. Actuellement, nous avons plus de 10.000 signatures provenant de vingt-neuf départements.

Pour ceux qui trouveraient ce chiffre peu considérable par rapport aux nombreuses Sociétés de tir françaises, nous répondons que notre publication, bien jeune encore, pénètre pour la première fois d'une façon officielle dans le monde des tireurs.

Grâce au bienveillant appui de notre confrère Isabelle, du *Carabinier-Gymnaste*, le Nord a fortement donné. Nous étions en droit d'attendre pareil service du *Tir National*, mais nous avons été complètement déçus dans nos espérances.

Malgré ce silence voulu de l'*Union nationale des Sociétés de tir de France*, nous avons enregistré avec un grand plaisir les signatures de MM. Boucher-Cadart, Harent et Guy de Massiac, tous trois vice-présidents de l'Union.

En bon camarade, notre ami F.-L. de Latour, aurait pu, sans trop de soucis, reproduire notre pétition, aussi intéressante, sinon plus, que le compte rendu in extenso des débats de l'Union avec son graveur.

Cela ne nous empêchera pas de faire notre possible pour mener à bien l'œuvre entreprise et donner satisfaction à tous ceux qui s'occupent du plus utile des sports, nous avons nommé : LE TIR.

HERBÉ.

## AVIS AUX TIREURS

Nous lisons dans le *Carabinier-Gymnaste* :

### Le Tarif de l'Armée pour les Tireurs

En lisant ce qui a été écrit sur le quart de place, n'avez-vous pas toujours pensé que le militaire ayant à accomplir un trajet coûtant cent francs, par exemple, ne paie que 25 francs.

Eh bien ! ce n'est pas ça !!

Non versé dans la combinaison des prix, des conventions, des applications, je croyais, comme tout le monde, qu'il n'y avait rien de plus cher que le plein tarif et que ce qu'on qualifie de quart de place était le quart du tarif actuel. Or, voici de quelle manière j'ai reconnu l'erreur dans laquelle le bon sens m'avait plongé :

Je me trouvais à la gare de Rouen et, songeant à la pétition du *Lyon-Sport*, il me prit idée de demander à un soldat qui venait de s'offrir un billet pour Paris, ce que coûte ce trajet : 2 fr. 15 en 3<sup>e</sup> classe, me répondit-il.

2 fr. 15 ! Mais il y a erreur, me suis-je dit, puisque le plein tarif est de 6 fr. 70, ce qui ne produit que 1 fr. 65.

Je m'informe, je recherche et tombant sur l'ancien tarif, je m'avise de reconnaître que le transport de l'Armée n'a nullement bénéficié du changement de prix et que c'est toujours l'ancien tarif qui est en vigueur, ce qui fait qu'au lieu de voyager au quart des prix actuels, nos militaires paient le tiers et non le quart du tarif qui régît les transports aujourd'hui.

Voit-on bien les rapprochements que ce fait vient opérer ?

La convention qui octroie aux tireurs le demi-tarif n'a pas été appliquée dans son esprit véritable, puisqu'on fait payer le demi plein tarif, quand l'obligation du retour assimilant les tireurs aux voyageurs s'engageant à accomplir double trajet, leur donne droit au bénéfice des 20 0/0 de réduction accordés dans ce cas : conséquemment, la faveur consentie aux tireurs devrait être exactement le demi-prix de l'aller et retour.

Que cela soit reconnu — et quel esprit équitable pourrait aller à l'encontre ? — on se trouve à rien près du désir exprimé dans la pétition présentée par le *Lyon Sport*.

Supposons toujours le trajet coûtant 100 francs, tarif actuel : le militaire payant le quart de l'ancien tarif, soit environ le tiers du tarif en cours, verserait 33 fr. 35.

Le tireur, déduction faite des 20 0/0 accordés aux billets d'aller et retour, paierait 40 francs.

Déférence 6 fr. 65, pour une base de 100 francs.

Quand on songe à la ristourne que vaudrait au pays cette mesure qui, de plus, donnerait aux Compagnies un supplément de trafic, on se demande s'il est vraiment nécessaire que la prière de cent mille patriotes soit formulée pour que cette résolution soit prise ?

Ne devrait-il pas suffire que l'idée soit présentée aux personnalités qui sont à la tête des réseaux français, pour que, subitement, ce soit chose décidée ?

Comment ! Pour la sécurité de notre chère France, le pays se saigne depuis bientôt 30 ans, afin de reconstituer nos forces nationales et cela sans marchander les millions que coûtent les centaines de mille Français présents sous les drapeaux... et lorsque viennent s'offrir à cette défense du sol cent mille volontaires (qui seront un million quand un gouvernement avisé le voudra) qui ne coûtent rien, que quelques cartouches hors d'usage, les Compagnies de chemins de fer, dont l'Etat garantit le service d'intérêts, leurs refuseraient la possibilité de travailler pour la Patrie, en leur imposant un tarif que, d'autre part, ces mêmes Compagnies abaissent à plaisir pour le commun des voyageurs fortunés, qui, eux, ne se déplacent pas pour propager les moyens de défense du pays, mais bien souvent, pour promener leur oisiveté !

Le moment est venu de songer au problème posé par M. Mérillon lui-même, dans sa circulaire adressée aux Sénateurs, Députés, Conseillers généraux, etc., enfin, à tous ceux qui, chargés de représenter les masses sont tenus de veiller aux intérêts vitaux du pays :

« Il faut aider les Sociétés patriotiques, sinon elles vont sombrer. »

Depuis plus de deux ans que cet appel a été jeté, rien n'est venu. Aussi un découragement profond a envahi ces cœurs pourtant bien trempés et l'on entend maintenant murmurer ces phrases : « J'en ai assez de me prodiguer sans résultat ; je n'ai que le dimanche pour me reposer ou promener ma famille et je le consacre à éduquer des défenseurs du pays, mais la belle avance, l'Etat ne semble pas plus s'intéresser à nos travaux que si c'était quelque chose comme l'étude du billard ; frappe-t-on à une autre porte, à celle des Compagnies de chemins de fer ? une voix vous répond : ne nous ennuiez pas comme cela, ou bien nous supprimerons l'avantage consenti. »

« Mais ! Messieurs, la chose est bien facile à régler. Sans doute, par le cœur et par l'amour du pays, comme nous le professons, nous sommes bien primitifs, mais en attendant que sonne le moment de subir les désastres préparés par votre coupable imprévoyance, née de votre refus d'entendre la prière des patriotes, nous nous en tiendrons au service imposé : c'est-à-dire plus de Sociétés de Tir, mais des loisirs pour ceux dont le dimanche est l'unique moment de liberté. »

Le tarif de l'Armée appliqué aux tireurs viendrait à point pour enrayer le mouvement qui s'accuse de plus en plus.

La Fête du Tir à Marseille, recevrait une participation qui ramènerait l'espérance et préparerait le succès du grand Concours de 1900.

Mais si la pétition du *Lyon-Sport* n'était pas prise en considération si les prétentions des Compagnies étaient maintenues, je ne verrais pas l'avenir en rose : le Concours de Marseille pourrait bien être l'avant dernière étape du Tir et Satory son enterrement.

E. ISABELLE dit le Basi.

## COMMUNICATIONS

**Société de Tir de l'armée territoriale.** — En comprenant exceptionnellement dans les dates de son concours, trois journées consécutives, les 13, 14 et 15 août, la Société avait en vue de faciliter les tireurs du dehors. Elle y a pleinement réussi et ces trois séances ont été fort animées.

Deux d'entre elles ont eu l'honneur, dès le matin, à la première heure, de la visite de M. le Gouverneur. M. le général

Parisot s'est aussi arrêté un instant au stand que M. l'intendant Lanes avait, de son côté, visité incognito

De nombreux tireurs de Mâcon, Bourg, Lons-le-Saulnier, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Chandieu, Mions, ont, avec les Lyonnais, occupé sans interruption toutes les cibles pendant trois jours, et obtenu de fort beaux résultats.

La bienvenue leur a, selon l'usage, été souhaitée au déjeuner, le 13 et le 15, par le commandant Roman. MM. Naudin, Ducreuil, Goudin, Perrier, Janin, ont répondu au nom des tireurs.

Le concours sera définitivement clos le 20 et, ce jour-là, la lutte engagée entre les meilleurs fusils de la région, promet d'être des plus brillantes.

**Société des Tireurs du Rhône.** — *Ecole de Tir au Stand de la Doua.* — Voici les principaux résultats de la séance du 16 juillet 1899 :

*1<sup>re</sup> catégorie à 300 mètres.* — Prat, des Excursionnistes Lyonnais, Rozaire, des Touristes Lyonnais.

*2<sup>e</sup> catégorie à 200 mètres.* — Guillemand, Gervet, Rizzi, Pouçon; des Excursionnistes Lyonnais; Faisant.

*3<sup>e</sup> catégorie, tir réduit.* — Goyon, Dupuis, Brémens Charles, Boujol, Bremens Joanny.

*Pointage.* — Pauthonier, Chaudy.

La prochaine séance aura lieu le 20 août, à 1 heure.

**Société de Tir de Lyon.** — Dimanche, 20 août, l'après-midi, tir aux cartons réservé aux sociétaires.

**CHAMPAGNOLE.** — La Société de Tir a clôturé son grand Concours annuel. De nombreux tireurs y sont venus se disputer les prix; aussi, près de douze mille balles ont été tirées qui ont produit une recette 2.850 fr.

Les 5 premiers prix aux principales catégories de cibles ont été gagnés par les suivants :

*Au fusil de chasse.* — MM. Bonnefoy, de Paris; Coutier, de Chalon-sur-Saône; Ravier, de Champagnole; Girardet, de Champagnole; Vuillermoz, de Champagnole.

*A 200 mètres.* — Fusil Lebel et carabine de précision. — MM. Berthod, de Champagnole; Ravier, de Champagnole; Coutier, de Chalon-sur-Saône; Wendling, de Champagnole; Bonnefoy, de Paris; Girardet, de Champagnole.

*A 400 mètres.* — Fusil Lebel. — MM. Wendling, de Champagnole; Odobez Jules, de Morez; Ravier, de Champagnole; Theuriet, de St-Seine-l'Abbaye; Maurice Faure, de Versailles.

*Au sanglier.* — MM. Bonnefoy, de Paris; Coutier, de Chalon-sur-Saône; Theuriet, de St-Seine-l'Abbaye; Vuillermoz, de Champagnole; Piguet Jules, de Morez.

*Au ball-trap.* — MM. Jules Lamy-Joz, de Morez; Ravier, de Champagnole; Bailli-Salins, de Morez; Legrand, de Lons-le-Saunier; Ramboz Auguste, de Champagnole.

*Au revolver d'ordonnance.* — MM. Billard Robert, de Lons-le-Saunier; Girardet, de Champagnole; Ravier, de Champagnole; Millet Aimé, de Morez et Theuriet de St-Seine-l'Abbaye.

La Société informe les tireurs que, fin de la semaine, ils recevront les résultats complets du concours.

**Championnat de France;** — Après le concours les principaux tireurs de la Société de Tir, au nombre de 13, entraînés par leur résultat de concours ont tiré, cette année, le championnat et c'est avec plaisir que nous enregistrons les quelques beaux et magnifiques cartons suivants.

Le tir qui a eu lieu à 200 mètres *au Lebel* se fait sur un seul et unique carton de dix balles. — Maximum 100 points.

Ont obtenu : MM. Bonnefoy, Paris, 66 points; Girardet, Champagnole, 73; Dehy, Champagnole, 74; Ravier, Charles, Champagnole, 75.

gnole, 69; Boudet, Champagnole, 69; Humbert, Champagnole, 77; Wendling, Champagnole, 79; Benoit, Champagnole, 80; Billet, Champagnole, 81; Gindre, Champagnole, 82; Vuillermoz, Champagnole; Berthod, Champagnole, 86; Ravier Alfred, Champagnole, 93.

Nous adressons nos meilleures félicitations aux tireurs qui ont obtenu les 80 points et au-dessus qui leur donnent le droit de prendre part à la 3<sup>e</sup> épreuve en octobre prochain qui se fera à Paris ou à Marssille; le voyage leur est offert à demi-tarif en 2<sup>e</sup> classe, et même gratuitement aux 25 premiers tireurs classés à la 2<sup>e</sup> épreuve. Nous leur souhaitons de même bonne chance à Paris ou à Marseille.

P. S. Avant cette 2<sup>e</sup> épreuve, les mêmes tireurs ont tiré la 1<sup>re</sup> épreuve qui consistait à tirer 5 balles pour les prix du centre (à la plus belle balle) : presque tous ont réussi à faire un centre et la plus belle balle a été attribuée à M. Wendling qui sera classé un des premiers, ainsi que M. Ravier Alfred à la série; ce sera un grand honneur pour la vaillante Société de Tir de Champagnole.

**LA NAUTILUS, Teinture du Marin**, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

## COLOMBOPHILIE

### Fédération Colombophile de Lyon

#### AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Le marquage des pigeons prenant part au Concours de Caen aura lieu au siège, le mercredi, 23 courant, à deux heures du soir. Le lâcher aura lieu à Caen, le samedi 26, aussi matin que l'état du ciel le permettra. Les appareils seront réglés jeudi et délivrés vendredi, à 9 heures du soir.

Le Concours d'Alençon a été contrarié par la chaleur tropicale que nous subissons, nos pigeons n'ont été lâchés qu'à six heures, à cause du brouillard, les premiers ont été constatés vers 4 heures en tout petit nombre; lundi, les arrivées ont continué toute la journée.

Le Concours d'Annecy a un résultat plus brillant; lâchés à 5 h. 43; nos messagers arrivaient en masse à 7 h. 50.

Un fait inouï a été signalé à notre lâcher de Voreppe. Quelques minutes après l'ouverture de nos paniers, alors que nos oiseaux tournoyaient pour s'orienter, des braconniers leur ont tiré dessus. Ce fait a été constaté par les gardes champêtres de Voreppe, qui, malgré toute diligence, n'ont pu mettre la main sur les coupables. Cette tuerie de nos pauvres messagers n'est malheureusement pas rare et très souvent nous voyons revenir des blessés qui nous attestent que leurs congénères absents ont trouvé la mort en route. Nous rappelons que la Fédération fait une prime de dix francs à quiconque fait dresser procès-verbal contre un braconnier pour ce fait.

Dimanche, 20 courant, concours fédéral à Grenoble en jeunes pigeons de l'année.

A. V.

### Fédération colombophile de la Haute-Savoie.

**Colombe annécienne.** — D'après les renseignements qui nous sont fournis, la « Colombe annécienne » a perdu cette an-

### SOCIÉTÉ CIVILE

### DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

## VALS CHARMEEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement. Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin.

Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est : Goûtez, comparez et jugez. — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

née un certain nombre de pigeons lors des lâchers d'entraînement à Belley et à Saint-Didier d'Aoste. Des orages violents les ayant surpris, — certains messagers — les jeunes surtout — ont eu quelque peine à retrouver la route de leur colombier. Fatigués par un fort vent du Nord, aveuglés par les éclairs, les plumes mouillées, plusieurs se sont laissés capturer par les éperviers qui pullulent le long des montagnes de la Savoie.

Cependant les résultats obtenus à Lyon, Montbrison et Clermont-Ferrand ont été excellents : perles presque nulles, vitesse moyenne bien supérieure à celle constatée lors des entraînements antérieurs.

*Concours de Lyon (16 juillet 1899).* — (Distance à vol d'oiseau : 120 kilomètres environ.)

Jeunes pigeons nés en 1899, dont quelques-uns à peine éclos depuis trois mois : Les sept premiers rentrés appartiennent :

1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup> à M. Fleury ; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> à M. Génoix ; 5<sup>e</sup> à M. Bachet ; 6<sup>e</sup> à M. Brun.

*Concours de Clermont-Ferrand (30 juillet).* — (Distance à vol d'oiseau : 260 kilomètres environ.)

Lâchés à 6 h. 15 du matin, par les soins de l'honorable chef de gare de Clermont, dont on ne saurait trop louer l'intelligent dévouement, quatre étaient rentrés à Annecy avant onze heures, dix avant midi. Quatre heures et demie avaient suffi aux premiers pour franchir la distance, par dessus des montagnes élevées, à raison de 56 kilomètres à l'heure.

Les vingt premiers pigeons appartiennent, savoir : les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, à M. Fleury ; les 2<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, à M. Bachet ; les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, à M. Brun.

Voilà un résultat bien encourageant. Aussi, six électeurs de la ville d'Annecy, après avoir obtenu de M. le Préfet l'autorisation de tenir un colombier de pigeons voyageurs, se sont fait inscrire comme membres actifs de la « Colombe annécienne. »

Il sera facile aux nouveaux membres de créer un bon colombier à peu de frais, puisque des pigeons de bonne race leur sont offerts gracieusement.

Actuellement cette intéressante Société est en pleine prospérité : plus de quatre-vingt membres honoraires lui offrent leur appui moral et financier.

L'an prochain, la « Colombe annécienne » pourra faire marcher plus de 400 pigeons, après les avoir lâchés sur le lac, en présence des membres honoraires et de leurs familles.

Il nous reste à faire un appel pressant à tous les patriotes pour protéger les pigeons voyageurs contre la voracité des oiseaux de proie et la rapacité des braconniers, et à rappeler que la « Colombe annécienne » continue d'accorder des récompenses à ceux qui ont détruit des éperviers, et à ceux qui ont verbalisé, ou fait verbaliser, contre une personne convaincue d'avoir pris, tué ou blessé un pigeon voyageur.

#### PROGRAMME DES MISES EN GARE, DES MARQUAGES ET DES LÂCHERS EN 1899.

Samedi 19 août. — A 1 h. du soir, marquage pour le concours de Grenoble, au siège.

Jeudi 24 août. — A 2 h. du soir, marquage pour le concours de Caen, au siège.

## SPORTS NAUTIQUES

### ROWING

#### Championnats de France

Voici les résultats des championnats de France, qui, cette année, ont été organisés par l'*Emulation Nautique de Boulogne* et courus dans cette ville le 10 courant.

**Championnat à 1 rameur junior.** (2.000 m.), 3 partants, 1. M. Lardon, U. N. Lyon ; 2. M. Vanheeckhout, E. N. Loulogne, N. P. M. Tadde, Bergerac.

A 500 m. *Boulogne* est premier avec une bonne longueur. *Lyon*, second, *Bergerac* n'est déjà plus en course. Au passage des ponts la position des concurrents est la même.

En sortant des ponts, *Boulogne* aborde sa balise et perd 2 coups d'aviron et *Lyon* en profite pour prendre l'avance qu'il conserve jusqu'à la fin.

#### Championnat à 4 rameurs seniors, (2.000 m. sans virages).

1. Rowing-Club Paris (Bouttemy, Gaffet, Sculfort, d'Heilly) ; 2. Club Nautique de Lyon (Perrin, Soubeyran, Wegelin, Lumpp) ; N. P. : U. N. Calais, C. N. Bergerac.

Les équipes se tiennent pendant 300 m. Au passage des balises (500 m.), *Paris* a deux mètres d'avance sur *Lyon*, qui a lui-même 1/2 longueur sur *Calais*, *Bergerac* 4<sup>e</sup> ; à 1.000 m. *Paris*, très bien barré, augmente son avance sur *Lyon*, dont le barreur fait faute sur faute.

*Calais* et *Bergerac* sont ensemble cette dernière équipe gène sensiblement *Calais* en l'appuyant constamment.

Après le passage des ponts, *Lyon* enlève furieusement ; on croit que cette équipe va passer, mais son barreur fait tout le contour du bassin au lieu de rentrer en ligne droite. *Paris* gagne par 2 mètres environ.

Il est regrettable que l'équipe de *Lyon* qui est tout à fait supérieure n'ait pas vu ses efforts de l'année couronnés par le championnat de France, elle n'avait pas encore connu la défaite ; il est vrai qu'une bonne part de son insuccès revient à son barreur, qui a été tout à fait au-dessous de sa tâche.

**Championnat en périssosse, 2 inscrits.** — Champion M. Quinempoix, R. C. Lille, qui accomplit seul le parcours, en l'absence de M. Michaud du Football-Club Régates Lyonnaises.

#### Championnat à 2 rameurs seniors, (2.000 m. sans virage) 5 inscrits en ligne.

1. Rowing-Club Castillon (Deltour, Vedrenne) ; 2. S. N. Marne (Martinet, Waleff). N. P. : U. N. Lyon (Dumontet, Wild) ; *Boulogne-Club* (Lejeune, Carlton) et *Pontoise* (Bruckert, Charlet).

Le départ est splendide pour *Boulogne*, *Castillon*, *Lyon* et *Paris* ces quatre équipes passent ensemble à 500 mètres. *Pontoise* est déjà fort distancé. A 800 mètres, *Castillon* donne son effort et graduellement prend une demi longueur à *Boulogne* ; la *Marne* toujours troisième.

A 1.000 mètres, *Castillon* qui a la course en main, est bien dégagé.

*Boulogne* et la *Marne* sont bord à bord. Cette dernière rameant très long finit par prendre l'avantage. A ce moment, la course est terminée, *Boulogne* qui, selon nous, est partie trop vivement, est obligée d'abandonner ; cette équipe, n'était pas, d'ailleurs, au mieux de sa forme.

*Castillon* rentre premier avec une avance considérable, les autres concurrents rentrent en se promenant. Nous croyons que *Castillon*, qui est une équipe hors pair, a des chances de gagner le championnat d'Europe à 2 rameurs.

**Championnat à 2 rameurs de couple, sans barreur (2.000 m. sans virage), 3 inscrits, 2 partants.**

1. Rowing-Club Castillon (Deltour, Vedrenne) : N. P. : S. M. de la Marne (Martinet, Waleff) qui abandonne à 400 mètres du départ. Supériorité de l'équipe castillonnaise.

#### Championnat à 8 rameurs seniors, 2.000 m. sans virage, 3 inscrits en ligne.

1. C. A. Roubaix (Henin, Florin, Bouckaret, Cau Michel, Kun'z, Hazebrouck, Delarue) ; 2. Équipe mixte, Bergerac et Castillon ; 3. Équipe mixte, Basse-Seine, Rowing Club Nautique Enghien.

**Championnat à 1 rameur senior** (2.000 mètres, sans virage), 4 partants.

1. Club Nautique Nice (Prevel) ; 2. S. N. Marne (Martinet) ; 3. C. N. Lyon (Soubeyran) ; N. P. Union Nautique Lyon (Lardon).

*Nice* (M. Prevel), qui est un rameur de grand avenir, gagne facilement. Quoique le style de soit pas irréprochable, le coup d'aviron est très puissant et le rameur est énergique.

## LES JOUTES

Les fêtes organisées par la Société des Anciens Joueurs de *Sai* (7-9 juillet) et de la *Quirantaine*, les 13 et 15, août sur la *Saône*, ont obtenu un succès énorme et sont d'un excellent au-

gure pour le développement de notre sport populaire régional.

Notre sympathique confrère du *Lyon Républicain*, M. Sigrist, le constate dans son article consacré à la deuxième journée, en disant que la joute est un exercice intéressant qui peut aller de pair avec les régates, et les épreuves plus scientifiques du rowing. On assiste, dit-il, à une dépense considérable d'énergie et de force physique, à un véritable combat d'hommes à hommes, harmonieusement groupés sur les bateaux bleus ou rouges.

Le temps n'est pas éloigné où nous aurons le bonheur de voir enfin toute la presse, sans exception, s'intéresser à ces luttes qui produisent ces dévouements modestes et pleins de sang-froid de nos anciens mariniers, exercice considéré jusqu'à ce jour comme un simple divertissement.

L'émulation produite depuis quelques temps par notre campagne nous fait espérer en la réalisation très prochaine de l'idée que nous avons émise, il y a déjà quelques années, d'un règlement uniforme, de manière à provoquer des concours, des matches et — pourquoi pas? — des paris mutuels.

Mais, n'anticipons pas, et constatons tout d'abord que la première journée a été un véritable succès pour les organisateurs à la tête desquels se trouvent MM. Pain, le digne et modeste président, dont l'activité ne faiblit pas, Bouvard, trésorier, et Dousse, secrétaire, qui méritent les éloges de tous par le tact qu'ils déplient.

N'oublions pas de signaler également Mlle Pain, une gentille et gracieuse fillette de huit ans, qui s'est proliguée pour quêter en faveur des enfants pauvres de nos écoles. Une mention spéciale à l'*Union Musicale Italienne*, sous l'habile direction du maestro Tessitore, qui s'est dépensée, sans compter, pendant les deux journées et qui a manifesté ainsi ses sympathies pour notre pays et nos œuvres démocratiques.

— La première journée, réservée spécialement aux membres de la Société des Anciens Jouteurs de St-Georges, nous a montré dix couples de solides et vigoureux athlètes. Les premières passes ont été faites par MM. Dousse et Bouvard, qui mettent tous leur talent à se renverser réciproquement.

Viennent ensuite : MM. Dufaure et Laurent; Graud et Freudent; Ramel et Burel; Arzalier jeune et Viviat; Dumas et Janel; Satin et Paron. Arzalier aîné et Tuncq, tous jouteurs conscients pratiquant cet exercice avec goût. Puis c'est le tour de M. Blanc contre Hilaire, et Schall contre le tambour-major Gauvard, deux couples qui obtiennent la palme de la journée, dont MM. Blanc et Schall sont les vainqueurs après une lutte chaudemment disputée.

Signalons à cette séance la présence de M. Mille, conseiller municipal du 5<sup>e</sup> arrondissement, le président et les membres de la *Vigilante Fraternelle* qui prêtait son concours à la fête.

— La journée du mardi 15 a été réservée aux amateurs de toutes les Sociétés fraternellement invitées à venir se mesurer avec les Anciens de St-Georges. Nous avons eu là le plaisir de constater la bonne direction de l'aimable président et de ses aimables collaborateurs. Les barques étaient savamment dirigées et, sauf le mouvement un peu trop lent des *pailletteurs*, tout a marché avec un ensemble parfait. Les dix-sept couples ont lutté d'une façon remarquable et avec une vigueur qui a soulevé l'enthousiasme des quatre mille spectateurs qui se pressaient sur les deux rives de la Saône.

Nous avons constaté que les patrons avaient pris bonne note de nos observations aux séances d'entraînement, aussi les jouteurs *vidaient la siane* dans les meilleures conditions.

A l'*Union Musicale Italienne* était venu se joindre gracieusement un quatuor des *Trompes Lyonnaises* qui rehaussait l'éclat de la fête en alternant avec la musique après chaque passe remarquable, ce qui produisait un charmant effet.

Nous avons remarqué la présence de nombreux amateurs de la joute venus des environs; Vaise, Serin, La Mulatière, Pierre-Bénite, Oullins, etc. ; sont représentés. Le premier jeu se fait entre Hipp. Manon et Meyer de Vaise, dont nous avons parlé

quelquefois. M. Meyer, n'est pas dans tous ses moyens car, en venant, il a fait une glissade malheureuse sur le bas-port et s'est blessé au poignet et sur diverses parties du corps.

A la 2<sup>e</sup>, Cartaud est vainqueur de Caco ; à la 3<sup>e</sup> Blanc, reste *blanc* contre Paron ; les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> parties, quoique bien exécutées, ne comportent ni vainqueurs ni vaincus ; à la 6<sup>e</sup> Bresson est vainqueur de Baily fils et de Baily père à la 7<sup>e</sup> ; les 8, 9 et 10<sup>e</sup> parties sont remarquablement faites et produisent deux *blancs*, les frères Saint-Maurice, de Pierre-Bénite, contre Maréchal et Deschamps ; à la 12<sup>e</sup> Cauvard est vainqueur de Schall, après quatre passes superbes ; Lebreton bat Fleury trois fois sur quatre ; Manon aîné est vaincu par Perrin, dit le Colosse ; et Houdard reste *blanc* contre un adversaire digne de lui.

Enfin, voici la lutte finale : il reste trois *blancs* qui vont se disputer la timbale. Les deux frères Saint-Maurice d'abord, dont la belle prestance sur le tabagnon soulève les acclamations. Dans une passe superbe l'aîné reste vainqueur. C'est au tour d'Houdard à lutter contre le champion de Pierre-Bénite, il le fait d'une façon admirable et tombe d'un seul bloc, tel que le pilier d'un monument qui aurait été scié à la base.

M. Pain s'élance sur le tabagnon rouge où le vainqueur de la journée est encore la lance en avant, lui remet la timbale en lui donnant l'accolade aux accents de la *Marseillaise* et aux applaudissements unanimes des spectateurs.

Voilà une journée qui finit bien après avoir commencé par un pieux devoir. Dans la matinée, toute la Société s'est rendue au cimetière de Loyasse pour déposer une couronne sur la tombe d'un camarade, victime d'un accident, et un bouquet de fleurs sur le tombeau des Anciens Jouteurs.

Nous ne voudrions pas terminer cet article sans signaler la présence à leur poste des barques de sauvetage de nos trois sociétés lyonnaises : *Sauveteurs médallés du Gouvernement*; *Compagnie maritime de Sauvetage* et *Compagnie active des Sauveteurs Volontaires*, cette dernière sous la direction d'un vailant jouteur-sauveteur, M. Corlot.

Nous allions oublier de rendre compte du succès obtenu par les nageurs dans le mat horizontal : M. Schall a touché le drapeau cinq fois ; M. Dufaure trois fois ; M. Tuncq deux fois ; MM. Bresson, Caco et Paron chacun une fois ; notre ami Chaudron, est passé... bien près.

A. POULAISON.

**Les Anciens Jouteurs de Vaise et de Serin.** — On nous annonce la reconstitution en société des Anciens Jouteurs de ces quartiers. Déjà un groupement formé à Serin sous la direction de M. Dufaure, se propose de donner, dimanche prochain, 20 août, à Serin, un premier exercice d'entraînement. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des organisations ayant pour but la propagation de la Joute lyonnaise, que *Lyon-Sport* est heureux d'encourager.

## PHOTOGRAPHIE



Aux Photographes Amateurs.

Un grand concours régional de photographie, organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts du canton de Rive-de-Gier, aura lieu du 16 au 24 septembre 1899, dans la grande salle des Concerts de la ville de Rive-de-Gier.

Sont admis à prendre gratuitement part à ce concours, tous les amateurs photographes des départements de la Loire, du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Auvergne, de la Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Un prix d'ensemble de valeur artistique sera affecté à l'envoie le plus remarqué de l'Exposition. Il sera affecté, en outre, à chaque section un grand nombre de prix consistant en palmes, médailles de verre, d'argent et de bronze, en objets d'art, en appareils et produits photographiques et un certain nombre de mentions de mérite.

Pour avoir des renseignements précis, demander le programme et règlement du concours à M. le secrétaire adjoint de la Société des Sciences, Lettres et Arts du canton de Rive-de-Gier, 12, rue de Lyon, à Rive-de-Gier.



# CYCLISME

## VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la direction du vélodrome municipal, d'accord avec M. le chef consul de l'U. V. F., section du Rhône, a fixé au dimanche, 3 septembre prochain, la réunion dans laquelle sera couru ce criterium et, vu le nombre de départements invités à prendre part, a décidé d'organiser à cette occasion de grandes courses de vitesse et de demi-fond pour professionnels et amateurs.

## VÉLODROME DE GENAS

Demain à 2 h., au vélodrome de Genas, grande fête sportive, musicale et de gymnastique, organisée par le *Rapid-Club*, avec le bienveillant concours de la fanfare les Amis de la Cité-Lafayette et de l'Eclair de Villeurbanne.

Le programme de cette fête que nous avons publié samedi dernier, est des plus attrayants, et il y aura certainement foule à Genas.

## FÉDÉRATION DU HAUT-RHÔNE

Nous rappelons que c'est demain, sur la route Chambéry-Albertville, jusqu'au 25e kil. et retour, soit 50 kil., que se courra le championnat tandems de la F. H. R.

**LA TOUR-DU-PIN.** — La course de bicyclettes organisée par plusieurs débitants de Saint-Didier d'Aoste, a été courue, dimanche dernier. Favorisés par temps splendide, bon nombre de coureurs ont pris part à la course.

Des prix en espèces ont été distribués aux vainqueurs dont les noms suivent : 1. Villars, de Belley ; 2. Girerd, de Chamilin ; 3. Guerry, de la Tour-du-Pin ; Volland, de Veyrins.

Aux applaudissements d'un grand nombre de spectateurs un bouquet d'honneur a été offert au vainqueur de cette course par Mlle Falvoz.

**Match.** — M. Merle, ancien coureur de la Maison Maret, de Bourgoin, lance un match à tous les coureurs des localités ci-après : Bourgoin, la Tour-du-Pin, Veyrins, les Avenières, Vion, Grenoble, St-Etienne de St-Geoire. Enjeu et date choisissur 50, 100 ou 200 kil., avec ou sans entraîneurs.

A qui le gant à courir le 30 août 1899? Signé : F. MERLE

**DIJON.** — **Le championnat de la Côte-d'Or.** — Le championnat de la Côte-d'Or qui devait avoir lieu le 28 août, est définitivement fixé au 17 septembre.

Spérons que la lutte n'en sera que plus chaude. En tous cas, nous pouvons affirmer une chose, les prix n'en seront que plus beaux.

**VICHY.** — Voici le programme des courses vélocipédiques internationales, organisées les dimanche 20, lundi 21 et dimanche 27 août courant par le *Vélo-Sport Vichysois*, sous le patronage de la Municipalité, et avec le concours de l'Harmonie Municipale et de la Société de Tir.

**Première Journée.** — *Dimanche 20 août, à 2 heures précises.* — 1<sup>re</sup> Course. — **Prix Médinger.** — Internationale. — Handicap. — Bicyclettes. — Par série et finale, 200 fr.

2<sup>re</sup> Course. — **Prix de la Restauration.** — Course du Tour de piste. — Internationale. — Bicyclettes, 200 fr.

3<sup>re</sup> Course. — **Grand prix de Vichy (séries).** — Internationale. — Bicyclettes, 1,000 fr.

4<sup>re</sup> Course. — **Prix du Cercle du Commerce et des Etran-**

**gers.** — Course de Tandems. — Internationale. — Par série et finale, 600 fr.

**Deuxième journée.** — *Lundi 21 août.* — 1<sup>re</sup> Course. — **Prix de l'Eden.** — Course de Prime. — Internationale. — Bicyclettes, 300 fr.

2<sup>re</sup> Course. — **Demi-finales du grand prix de Vichy.** — Internationale. — Bicyclettes.

3<sup>re</sup> Course. — **Prix du Cercle du Casino.** — Course de demi-fond. — Internationale. — Bicyclettes. — Internationale. — Bicyclettes. — 25 kilomètres (50 tours de piste). Avec entraîneurs, 600 fr.

4<sup>re</sup> Course. — **Finale du grand prix de Vichy.** — Internationale. — Bicyclettes, 1,000 fr.

**Troisième journée.** — *Dimanche, 27 août.* — 1<sup>re</sup> Course. — **Prix Cassignard.** — Internationale. — Handicap. — Bicyclettes. — Par séries et finale, 200 fr.

2<sup>re</sup> Course. — **Prix du Cercle International.** — Grande course de fond. — Internationale. — Bicyclettes. — 100 kilomètres (200 tours de piste). Avec entraîneurs, 1,500 fr.

**NOTA.** — Les engagements sont reçus jusqu'au samedi 19 août, à midi, chez M. C. Bougarel, à Vichy.

**VALS-LES-BAINS.** — **Union Vélocipédique de France.** — Le championnat de fond (100 kilomètres) pour le département de l'Ardèche a été attribué cette année au Vélo-Club Valsois.

Il se courra, le 10 septembre prochain, sur la route de Vals à St-Paul le Jeune et retour.

Deux médailles et deux grands diplômes sont affectés à cette course; le premier aura, en outre, le titre de champion de l'Ardèche (fond) pour 1899. Des brevets de vélocipédistes seront accordés à ceux qui accompliront le parcours en moins de 6 heures.

Le droit d'inscription est de 3 francs; les membres de l'U. V. F. ou du Vélo Club Valsois n'ont aucun droit d'engagement à acquitter.

Des graphiques de la route seront adressés aux engagés; les engagements seront reçus à Vals, chez M. Audigier, consul de l'U. V. F., jusqu'au jeudi soir, 7 septembre.

**TOURNON.** — Voici le résultat des courses organisées par le *Cyclophilie Tournonnaise-Tainois*, le dimanche 6 août:

**Course régionale: distance 3 kilomètres, 9 tours de piste.** — 1<sup>er</sup>, Friol, de Tain ; 2<sup>er</sup>, Navette, de Valence.

**Course internationale: distance 3 kilomètres, 9 tours de piste.** — 1<sup>er</sup>, Lombard, de Montfavet (Vaucluse) ; 2<sup>er</sup> Navette, de Valence.

**CHAMBERY.** — Le congrès de l'U. V. S. a eu lieu sous la présidence de M. Fontanet, président du V. C. d'Albertville ; les clubs d'Annecy et de Chambéry étaient représenté seul le Vélo-Club Aixois était absent.

Après l'acceptation de l'état financier de l'U. V. S. et de diverses propositions qui avaient été faites le président, donne lecture aux congressistes d'une lettre du Vélo-Club de Beaufort demandant son affiliation à l'Union Vélocipédique savoisiennes. Cette demande a été acceptée à l'unanimité. Le congrès a, en outre, décidé de supprimer le droit d'entrée pour les clubs qui voudraient s'affilier l'U. V. S.; à cet effet des propositions seront faites à tous les sociétés cyclistes des deux Savoie pour les engager à imiter le V. C. de Beaufort.

L'organisation du congrès et du championnat pour 1900 a été confiée aux soins du Vélo-Club Aixois.

JANIN

**BEAUNE.** — **Vélo Populaire Beaunois.** — Les courses du V. P. B., qui avaient été annoncées pour le 10 septembre, sont remises au 17 septembre, afin de ne pas contrarier le championnat de la Côte-d'Or qui sera couru le 10.

Les courses du V. P. B. du 17 septembre comprendront : 1<sup>er</sup> Championnat de 64 kilomètres pour professionnels et amateurs : 1<sup>er</sup> prix 40 fr. ; 2<sup>er</sup> prix 30 fr. ; 3<sup>er</sup> prix 20 fr. ; 4<sup>er</sup> prix 10 fr. ; pour les amateurs, objets d'art et prix en nature. La moitié des arrivants seront primés.

**LA PHÉBUS** LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** LE ROI des **Motocycles**  
M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

**2<sup>e</sup> Courses de motocycles de 50 kilomètres.** — Prix divers et diplômes ; à midi, banquet amical pour les sociétaires et les coureurs ; à 9 heures du soir grand bal, brillant orchestre.

Pour les inscriptions, s'adresser à M. Charles Masson, café de l'Union, place Madeleine. Prix de l'inscription : 1 franc par course.

**St-Chamond. — Course des Cycles Phébus.** — Dimanche dernier, la course des cycles Phébus, favorisée par un temps superbe, a obtenu un plein succès.

Plus de 2.000 personnes, tant aux deux contrôles qu'échelonnées sur la route, étaient venues encourager les concurrents à leur passage :

Le départ, au grand regret des organisateurs, n'a pu être donné à l'heure précise annoncée, grâce aux manœuvres déloyales et sans nom de personnes jalouses qui, pour empêcher le départ de cette course, avaient semé à profusion quantité de clous (au départ), ce qui a obligé les concurrents à ramasser eux-mêmes les clous avant de partir, ce qui a provoqué le retard.

Les engagements avaient réuni au poteau 45 concurrents, un certain nombre de cyclistes ayant été obligés de s'abstenir, afin d'assurer le service sur la route : le parcours, soit 11 kilomètres, a été effectué par M. Thibaud, premier en 17 minutes, ce qui donne une vitesse moyenne de 42 kilomètres à l'heure, malgré un vent violent au retour, ce qui est une jolie performance.

La lutte a été très vive, entre les premières places : M. A. Pétiaux, second, arrivé seulement à 1 minute 1/2 du premier, était suivi par M. Mazenod, avec une différence de 5 secondes.

Voici l'ordre d'arrivée, les temps et prix des 10 premiers :

1. J. Thibaut, en 17' gagnant une breloque en or, valeur 100 fr. ;  
2. A. Pétiaux, 18'30", gagnant une montre-chronomètre, valeur 75 fr. ;  
3. J. Mazenod, 18'35", gagnant une paire de bandages, valeur 40 fr. ;  
4. R. Rivat, en 21', gagnant une paire de bandages collés, valeur 30 fr. ;  
5. V. Depart, en 21'2", gagnant une lanterne acétylène, valeur 25 fr. ;  
6. J. Duculty, en 21'4", gagnant une selle Christy, valeur, 18 fr. ;  
7. J. Boissonnat, en 21'5", gagnant un guidon avec poignées, valeur 10 fr. ;  
8. Brun, en 23', gagnant une grande pompe de cadre, valeur 5 fr. ;  
9. Drivet, 36', gagnant une clef Duossberg, valeur 3 fr. 50 ;  
17. Vampas, 28', gagnant un nickelage de guidon.

Il est très heureux de constater en passant que nous n'avons pas eu à déplorer le moindre accident, soit de personne ou de machine, grâce à l'organisation parfaite de cette course (ayant mis des commissaires à tous les virages). Nous avons remarqué sur les lieux :

MM. Bouchard et Déchaut, de la succursale de Lyon ; Patin et Zim, coureurs de la Maison, assistés de M. J. Reynaud, heureux et fier du succès sans précédent de la course. La journée s'est terminée par un banquet très bien servi, à l'hôtel de la Poste, à la Terrasse-en-Douze, plein d'entrain et de gaieté, où a eu lieu la distribution des récompenses. Voici, à titre curieux, la composition du menu : melon à la corde, volaille du virage, haricots au train, quenelles à la pointe finale, truites au démarrage, cannetons rotis à l'emballage, desserts à l'arrivée. En terminant, plusieurs toasts ont été portés pour remercier tous les amis de leur concours dévoué en cette circonstance. En constatant le réel succès, chaque jour de plus en plus grand, de la marque Phébus, si bien représentée en notre ville, on se donne rendez-vous pour l'année prochaine.

**MONTLUÇON. — Pédale Montluçonnaise.** — Le vélodrome de la Pédale Montluçonnaise était presque trop exigu pour contenir la foule qui s'y était donnée rendez-vous. Cette réunion, qui marquera dans les annales de la P.-M., a été un de ses grands succès, et c'est justice, car, toujours en quête d'attractions nouvelles et désireux de charmer les loisirs de ses concitoyens, son dévoué comité n'a rien négligé pour leur offrir un attrayant spectacle. Encore n'a-t-il pas dit son dernier mot.

Voici les résultats des différentes épreuves de la soirée :

**Course régionale** (séries de 2 kilomètres). — **Première série** : 1. Cheminot ; 2. Dubœuf. — **2<sup>e</sup> série** : 1. P. Dalon ; 2. Liénard. — **Finale** (1 kilomètre) : 1. Cheminot, 25 fr. ; 2. Liénard, 15 fr. ; 3. Dubœuf, 18 fr. ; 4. P. Dalon, 5 fr.

**Course des coltineurs.** — 500 mètres avec une charge de 100 kilos. — Quatre concurrents sont en ligne, deux ont lâché en partant, l'un à 20 mètres, l'autre à 100 mètres ; les deux autres sont arrivés : 1. Gabriel Guérenne, 20 fr., qui a fait les 500 mètres à une crâne allure ; 2. Michaud, 15 fr.

**Match Walter-Simart.** — 100 kilomètres, avec tandem à pétrole pour entraîneurs ; 300 tours de piste. — Enjeu : 1.500 fr. — De joyeux sceptiques disaient la semaine dernière, en parlant du match Walter-Simart : « Peuh ! Simart-Walters-asser, Simart va terrasser ».

Leurs prévisions ne se sont pas réalisées. Du commencement à la fin, on a pu constater la régularité de la marche du coureur anglais, qui avec un flegme tout britannique a parcouru ses 100 kilomètres sans broncher, toujours courbé sur son guidon, toujours collé à ses entraîneurs, indifférent à ce qui se passait autour de lui et paraissant aussi dispos à la fin de la course qu'au début. On raconte, du reste, que dans la dernière heure de sa course de 24 heures, il marchait encore à 50 kilomètres à l'heure.

Avec un tel concurrent, Simart, qui, nous dit-on, lui aurait proba-

blement donné du fil à retordre sur 50 kilomètres, avait fort à faire pour décrocher la palme.

Les 100 kilomètres ayant été couverts en 2 h. 18' 49" 3, la vitesse acquise par le vainqueur a donc été un peu plus de 43 kil. à l'heure, ce qui est déjà respectable.

En terminant, remercions l'excellente *Fanfare de Desertines-Marmignolles*, qui prêtait son concours à cette fête sportive, qu'elle a contribué à embellir par l'exécution de ses morceaux les plus choisis.

**Commentry. — Championnat du C. C. C.** — Il y a 15 jours a été couru le Championnat annuel de 100 kilomètres sur route (Bourbon-l'Archambault aller et retour).

Le signal a été donné à 1 heure précise par M. Martenot, président.

Le parcours, pour l'aller, s'est effectué dans l'ordre suivant :

1. Roche ; 2. Guillaumin (ainé) ; 3. La Terre ; 4. Guillaumin (jeune).

Ce dernier s'étant trompé de route, a fait un parcours de 8 kilomètres de plus, soit 58 kilomètres.

Le retour à Commentry s'est opéré dans le même ordre que pour l'aller.

Le soir, à 7 heures, un banquet a réuni la Société dans une des salles du restaurant Pinel, place du Champ de Foire.

Plusieurs toasts ont été portés au président, qui a répondu avec beaucoup d'apros et a toasté, lui aussi, à la prospérité de la Société.

Après le banquet, Messieurs les Sociétaires se sont rendus au Siège Social, où a eu lieu la distribution des récompenses.

Résultats de la course : Roche (champion du C. C. C.) 3 h. 56' ; Guillaumin ainé, 3 h. 59' 30" ; La Terre, 4 h. 24' ; Guillaumin jeune, 4 h. 24' 30".

**GENÈVE.** — Malgré une douce température de 40 degrés au soleil, environ trois mille personnes, s'étaient rendues au vélodrome de la Jonchère, pour assister à la belle réunion organisée par le syndicat des Coureurs. Toutes les courses ont présenté le plus vif intérêt, et ont été l'occasion de nouveaux succès pour le coureur belge Protin qui a gagné facilement le **grand prix de Genève** et, est parvenu à faire à tandem, avec Gaveau comme co-équipier, dead-heat, contre la équipe Bixio-Ferrari.

**La course de motocycles**, (10 kil.), qui clôturait la réunion, a donné lieu à une manifestation aussi injuste que grossière de la part d'un certain public, qui a justement été blâmé, par les nombreuses personnes ayant les premières notions de la simple politesse. Voici en un mot ce qui s'est passé. Au départ Kuller prend la tête et lâche immédiatement Demester dont le moteur est fêlé. Hurni a 200 mètres de retard et est doublé par Kuller au 7<sup>e</sup> tour. Mais au 10<sup>e</sup> tour Kuller crève, alors qu'il avait 300 mètres d'avance sur Demester. Malgré son accident, ce coureur malheureux essaye de continuer, mais il voit bien vite qu'il perd son avance et s'arrête. Demester, comme c'était son droit, continue la course, sous les sifflets et les huées de plusieurs centaines de personnes, qui semblent le rendre responsable de la crevaison de son adversaire, et qui sont furieux de ne pas voir triompher leur concitoyen. Heureusement que l'excellent chauffeur parisien, ne s'est pas laissé intimider par de semblables procédés et a montré à ces hurleurs un délire, combien leurs cris d'animaux féroces le touchaient peu. Un pareil scandale est profondément regrettable surtout au point de vue des nombreux coureurs étrangers, qui étaient venus prendre part à cette belle réunion, et qui ne pourront moins faire que de parler de la façon courtoise de procéder, d'une certaine partie du public genevois.

Voici les résultats :

**Course ouverture**, scratch, 1200 mètres. Finale 1. Montfort, 2. Ryser.

**Grand Prix de la ville de Genève** 1.200 m. demi-finale et finale. Première demi-finale, 1. Protin, 2. Vanoni. 2<sup>e</sup> demi-finale : 1. Bixio, 2. Durand. Finale : 1. 2.000 fr. Protin, 2. 1.000 fr. Vanoni, 3. 500 fr. Bixio.

**Machines multiples**, finale, 2.000 mètres. 1. Protin-Gaveau et Bixio Ferrari, dead-heat. 3. Balajat-Thuau.

**Course de 10 kil. avec entraîneurs**. 1. Simar en 11 m. 53' 5" (record suisse). 2. Coutenet, 3. Barrot.

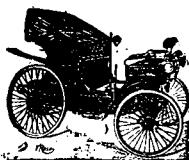
**Course de motocycles**, 10 kil. 1. Demester en 12 m. 22' 3/3. 2. Hurni. Non placé, Kuller arrêté.

L. A.

**CYCLES CASTOLDI**  
Médaille d'or, Exposition Universelle, DIJON 1898

**CYCLISTES !** Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

**R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR**  
32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON



# AUTOMOBILISME

## Les Courses de motocycles de Dijon

L'Automobile-Club Bourguignon organise, pour le 3 septembre, une course de motocycles dans laquelle pourront s'engager les véhicules actionnés par un moteur mécanique avec ou sans dispositif, permettant d'utiliser la force musculaire, et dont le poids à vide est inférieur à 150 kilos.

Les concurrents sont divisés en deux catégories : vitesse et tourisme. Voici l'itinéraire :

Dijon, Gevrey, Nuits, Beaune, Chagny, Chalon-sur-Saône, St-Marcelle, Navilly, Seurre, Cîteaux, Dijon.

L'arrivée se fera au Vélodrome du Parc et de plain-pied par la route de Longvic (distance : 146 kilomètres.)

Des prix importants en espèces seront offerts à la catégorie vitesse, des objets d'art aux touristes; en outre, les entrées seront converties en prix.

Les engagements seront reçus jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, au siège du club, café Américain.

Le droit d'entrée est fixé à 30 fr., dont la moitié sera remboursée aux partants.

**Quadricycle.** — 2 place état de neuf moteur Dion et Bouton, roues 65, accessoires compris. Prix 1,500 fr., s'adresser à M. Barriol, 31<sup>e</sup> cours Lafayette.

**OCCASION.** — **Automobile Bollée**, 2 places, état de neuf, dernier perfect., 4 chev., pneus 80 partout, access. 12, 24, 36 kil. **Prix : 2.200.** — Th. Joncy, à Charentay (Rhône).

**OCCASION.** — 1800 fr. — **Bollée 3 Chev<sup>x</sup> deux places**, Accélérateur-Rétardateur. Frein Lemoine. Brûleur à pression Longuemare. — Bon état. — A vendre pour cause d'achat de grande voiture. S'adresser à M. Alph. Eldin, 21 Place Bellecour, Lyon.



**ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE**  
Marque **FENAILLE & DESPEAUX**  
**BENZO-MOTEUR**  
POUR  
**Moteurs et Automobiles**

**LA NAUTILUS, Teinture du Marin**, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

## Les Fontaines à Gaz

Cette expression heureuse signifie que, grâce à l'invention dont la **Société anonyme des Fontaines à gaz** a obtenu le brevet, dans un atelier, dans une maison de campagne, dans un jardin, sans frais d'installation, sans travaux, on peut se procurer une lumière très claire et très puissante en recourant tout simplement à un bidon de forme ordinaire, comme pour avoir de l'eau on recourt à la source voisine.



Que sont ces fontaines à gaz, la notice que nous avons sous les yeux va nous le dire.

Les fontaines à gaz sont des appareils d'une grande simplicité, permettant de produire, en un lieu quelconque, sans aucune installation spéciale, un gaz combustible et éclairant comparable au gaz de houille ordinaire pouvant être utilisé non seulement pour l'éclairage sous toutes ses formes, mais pour le chauffage, la cuisine et la force motrice.

Le principe utilisé dans ces appareils est entièrement nouveau : il consiste dans le siphonnement automatique et continu d'un mélange gazeux combustible et éclairant, constitué par de l'air saturé de gazoline.

Un des avantages les plus importants qu'ils offrent est qu'on peut les utiliser facilement et rapidement sans qu'il soit nécessaire d'organiser une installation compliquée et coûteuse. On peut, lorsqu'on ne dispose que de locaux situés à un même étage, placer les fontaines sur un simple rayon à la partie supérieure d'une des pièces.

La Fontaine à Gaz se compose, comme nous l'avons dit, d'un bidon en fer blanc de forme prismatique, de la partie supérieure duquel émergent deux tubes dont l'un plonge jusqu'au fond du bidon. Ce récipient est bourré intérieurement d'une substance légère est perméable, douée d'un grand pouvoir absorbant pour les liquides.

Bien que remplissant le récipient d'une façon aussi parfaite que possible, la substance absorbante qui est sous forme d'éléments prismatiques, est entassée de telle façon que l'air puisse circuler librement entre les divers éléments.

Mais à quoi bon, entrer dans tant de détails, alors qu'il est si facile de se rendre compte du progrès réel apporté dans notre système d'éclairage par les fontaines à gaz que l'on peut voir fonctionner rue de la République, 13, dans le magasin qu'y possède la **Société anonyme des Fontaines à gaz**, dont le siège social et les usines sont à Fontaines sur Saône.

Rien de plus intéressant et de plus convaincant que les démonstrations faites par d'aimables employés qui vous prouvent que les fontaines à gaz éclairent, chauffent, actionnent comme le gaz de houille, et exigent une dépense absolument insignifiante. Mais à notre prochain numéro pour de nouveaux détails.

## Courses à pied et Athlétisme

### Philégic-Club Lyonnais

Société sportive du III<sup>e</sup> arrondissement.  
Siège social : café Collet, 14, place du Pont.

**Séance du 16 août.** — La séance est ouverte à 8 h. 1/2. Au début, M. Ducelier remet aux membres du bureau sa démission de président (Acceptée).

M. Moissonnier qui, depuis quelque temps déjà, fait partie du R. C. L. a également envoyé sa démission (Acceptée). M. A. Faure, également démissionnaire, est prié avant de tourner pied, de bien vouloir se mettre en règle avec le trésorier.

**Assemblée générale.** — Les sociétaires qui n'ont pas répondu à l'invitation qui, par la voie de la presse, leur avait été faite, recevront des convocations. Les articles des statuts se rapportant aux réunions seront rigoureusement appliqués.

**Football.** — Les équipiers sont tenus de se présenter demain, dimanche, à midi 1/2, à la gare de Saint-Paul. Le train pour l'Arbresle, part à midi 40.

*Le secrétaire, P. MARLY.*

**Red Star-Club Lyonnais.**

(Siège : Café-Brasserie des Archers, 93, rue de l'Hôtel-de-Ville).

Les jeunes gens qui voudraient faire partie de la Société, peuvent se faire inscrire tous les jours, au siège, Brasserie des Archers, 93, rue de l'Hôtel-de-Ville, où une liste est déposée.

On peut, en outre, envoyer une demande d'inscription aux adresses suivantes :

P. Bernadon, 50, cours Gambetta ; A. Leduc, 4, rue de Fleuriou ; Marjollet, rue Sergent-Blandan.

Les demandes envoyées à ces trois adresses, seront mises dans les boîtes aux lettres.

L'inscription est gratuite jusqu'au 31 août inclus.

Les jeunes gens qui désiraient spécialement participer à la formation d'une équipe de football, sont plus particulièrement invités à se faire inscrire.

**DIJON.** — **Les Grands Prix du R. C. B.** — Aux grand prix du R. C. B. qui se sont disputés le 6 août, au vélodrome du Parc. Ponseanne pour la vélocipédie, ainsi que Sautin et Avé pour la course à pied ont eu les honneurs de la journée. Malheureusement le public n'est pas venu nombreux applaudir les coureurs. Le matin ont eu lieu les épreuves éliminatoires dont les voici les résultats.

**900 mètres handicap** (vélocipédie). — 1<sup>re</sup> série : 1<sup>er</sup> Chaton, A. V. I. ; 2<sup>e</sup> Védrine ; 3 partants.

2<sup>e</sup> série : 1<sup>er</sup> Sautin, A. V. I. ; 2<sup>e</sup> Sirugue, R. C. B. — 3 partants.

3<sup>e</sup> série : 1<sup>er</sup> Vasserot, A. V. I. ; 2<sup>e</sup> Mairet, R. C. B. — 3 partants.

Ces 6 coureurs sont classés pour les épreuves finales cet après-midi.

**100 mètres plat handicap.** — 1<sup>re</sup> série : 1<sup>er</sup> Picard, U. S. D. ; 2<sup>e</sup> Angot, R. C. B. — Course fort bien menée par Picard, lequel avait affaire à un concurrent qu'avait été assez lâché.

2<sup>e</sup> série : 1<sup>er</sup> Mairet, jeune, R. C. B. ; 2<sup>e</sup> Denomey, R. C. B. — Victoire facile de Mairet, lequel avait beaucoup trop de rendement.

3<sup>e</sup> série : 1<sup>er</sup> Doyen, U. S. D. ; 2<sup>e</sup> Joanne, R. C. B. Très intéressante cette série. Doyen a eu facilement raison de ses adversaires.

Ces six coureurs sont classés pour cet après-midi.

**2,000 mètres en lignes** (Vélocipédie). — Série de 1,200 mètres. — série : 1<sup>er</sup> Charton, A. V. I. ; 2<sup>e</sup> Sirugue, R. C. B.

2<sup>e</sup> série : 1<sup>er</sup> Vasserot, A. V. I. ; 2<sup>e</sup> Pallegoix, U. S. D.

3<sup>e</sup> série : 1<sup>er</sup> Sautin, A. V. I. ; 2<sup>e</sup> Dramard, A. V. I. — Mairet, le sprinter dijonnais par excellence, ne peut finir que troisième.

Série de repêchage entre les trois seconds des séries précédentes : 1<sup>er</sup> Sirugue ; après une lutte des plus acharnée.

Après-midi la réunion a commencé à 2 heures devant une affluence peu nombreuse, 300 personnes environ. La chaleur était accablante.

Voici les résultats :

**Prix Georges Richard** (finale des 100 mètres handicap). — 1. Doyen, U. S. D. ; 2. Mairet jeune, R. C. B. ; Joanne, R. C. B.

Par suite d'un faux départ, la course est annulée sur la réclamation de M. Picard, de l'U. S. D. On recommence et voici les résultats : 1. Mairet jeune, qui avait 9 mètres de rendement ; 2. Joanne, R. C. B., qui avait 10 mètres ; 3. Picard, U. S. D., qui avait 3 mètres ; 4. Doyen, U. S. D., qui avait 8 mètres.

Il était impossible à Picard de rejoindre les limites étant par trop handicapé. La course, ainsi qu'on le prévoyait, était courue d'avance.

**Prix du Comité des Fêtes.** — Finale des 900 mètres handicap (vélocipédie). — 1. Sautin, A. V. I. ; Sirugue, R. C. B.

**Prix Edme Piot.** — Course pédestre, 400 mètres, handicap. — 1. Doyen, U. S. D. ; 2. Belin, R. C. B. ; 3. Angot, R. C. B. Temps : 55 secondes. — Course intéressante et très passionnante où Doyen gagne par un mètre. C'est véritablement le coureur de 400 mètres et je crois qu'il peut faire beaucoup mieux.

**Grand prix du R. C. B.** — Course vélocipédique en ligne. — 1. Sautin, A. V. I. ; 2. Vasserot, A. V. I. ; 3. Sirugue, R. C. B. ; 4. Charton, A. V. I.

**Grand prix du R. C. B.** — Course pédestre, 1,500 mètres. — 1. Avé, S. A. M. ; 2. Royer, R. C. B. ; 3. Chapulliot, C. A. S. M. ; 4. Belin, R. C. B. Temps : 4'26".

Avé gagne comme il veut. C'était prévu. Avé est actuellement un des meilleurs coureurs de France ; il est également membre actif de l'U. S. D.

**Concours de sauts à la perche.** — 1. Joanne, 2 m. 70 ; 2. Mairet jeune, 2 m. 50. Joanne franchit très bien 2 m. 70 et avec beaucoup d'aisance ; s'il s'entretenait bien, il ferait peut-être mieux encore.

**Prix Gaston Liégeard.** — 25 kilomètres avec entraîneurs, vélocipédie. — 1. Ponsearme, A. V. I., en 31'44" ; 2. Sirugue, R. C. B., à 5 tours ; 3. Charton, A. V., à deux tours du deuxième ; 4. Belgy, R. C. B., à deux tours du troisième.

Ponsearme couvre les 10 kilomètres en 12'14" et les 20 kilomètres en 25'16".

Ponsearme qui est entraîné par un tandem à pétrole, double bientôt tous ses concurrents et suit avec une facilité étonnante ; il n'a pas eu l'air, pendant toute la course, de s'employer.

La distribution des prix a eu lieu à 7 h. au siège du R. C. B. M. Lachat a remercié les coureurs parisiens de leur présence et les a conviés pour le soir au bal du Vélodrome où la fête s'est terminée.

Avé est reparti à minuit et demi, reconduit par plusieurs membres de l'U. S. D. et enchanté de son séjour à Dijon.

Henri G...

**GRENOBLE.** — **Le Lendit du Stade Grenoblois.** — Voici ce que nous relevons dans la *Tribune de Grenoble* au sujet de cette réunion ajournée :

• Lundi dernier, une circulaire, envoyée à toutes les sociétés invitées à prendre part au lendit que le *Stade Grenoblois* organisait pour le 15 août, sur son nouveau terrain de la Tronche, annonçait que, « pour des raisons d'ordre intérieur, ce lendit n'aurait pas lieu cette année. » Nous nous garderons bien de rechercher quelles ont été les raisons qui ont pu motiver cette décision, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de regretter qu'elles aient été assez graves pour provoquer le renvoi d'une fête qui s'annonçait comme un gros succès par le nombre et la qualité des engagements déjà reçus. On nous annonce d'autre part, que M. H. Blanc-Bernard a résigné ses fonctions de vice-président du *Stade Grenoblois* et de sociétaire du Comité des Alpes. »

**MARSEILLE.** — La réunion interclubs, organisée par le *Football-Club de Marseille*, a eu un très grand succès. Il est regrettable que les clubs lyonnais, privés actuellement de leurs meilleurs éléments, par suite des vacances, n'aient pu s'y faire représenter. Notre compatriote, M. René Edel, l'athlète lyonnais bien connu, s'est assuré la première place dans cinq épreuves. Le F. C. M. a triomphé, sauf dans les 1,500 m. Les courses handicap ont été très intéressantes et ont montré que nos clubs du littoral faisaient réellement du bon sport.

Tous nos compliments à l'ami Edel et à M. de Montmirail le dévoué président du Comité du littoral et du F. C. M.

**Circulaire à lire.**

Maintes fois l'Assemblée générale de l'U. S. F. S. A. ou le Conseil de l'Union ont été saisies, au dernier moment, de projets de rectification ou de modification à apporter, soit aux statuts, soit à la réglementation de ses divers sports. Ces projets nouveaux, mis hâtivement à l'étude, n'aboutissaient pas, faute d'examen ou faute de temps pour bien les discuter.

L'Union a déclaré d'une façon générale, qu'elle est disposée à étudier les bonnes idées, les projets divers qui lui seront soumis et elle fait appel à tous ses adhérents pour s'aider de leur initiative et de leur expérience.

Tous les unionistes voudront collaborer à ce travail en apportant, avec leurs opinions personnelles, le résultat de leurs réflexions. De ce *referendum*, il ne peut qu'en résulter de sages et utiles modifications sur lesquelles, dès à présent, tous sont appelés à se prononcer. On ne saurait trop féliciter les dirigeants de l'Union de cette consultation demandée aux intéressés qui se feront un devoir de répondre.

Nous prions les présidents et les dirigeants des sociétés du Sud-Est de relire à cette occasion, les statuts et les règlements

figurant sur l'Annuaire, de prendre l'avis de leurs sociétaires et d'envoyer au Comité du Sud-Est, 1, rue Victor-Hugo, leurs réponses aux questions suivantes :

« 1<sup>o</sup> Y a-t-il des modifications que vous désirez voir introduire :

— A). Dans les règlements généraux de l'Union ;

— B). Dans les règlements particuliers de votre sport ;

4<sup>o</sup> Vous semble-t-il désirable que les règlements des challenges fondés par des sociétaires ou par des personnes amies de l'Union soient publiés dans l'Annuaire et que le paragraphe suivant soit ajouté à l'article 3 du Règlement des Réunions de l'Union (Annuaire, page 41) :

« Aucune modification ne pourra être apportée aux règlements des challenges reconnus par l'Union, s'il n'en a été fait mention au journal officiel de l'Union au moins (délai à fixer) avant le jour où le challenge se dispute ou commence à se disputer.

5<sup>o</sup> Quelles sont, dans votre sport, les épreuves non dotées de prix ou challenges auquelles il vous paraît le plus urgent d'en attribuer ?

6<sup>o</sup> Etes-vous d'avis que les règlements généraux de l'Union ne puissent pas être modifiés en cours d'année ni les règlements sportifs en cours de saison et que mention en doive être faite dans les statuts de l'Union ?

7<sup>o</sup> Voyez-vous d'autres questions qu'il serait utile d'ajouter au présent questionnaire ? »

**LA NAUTILUS, Teinture du Marin**, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

## GYMNASTIQUE



### Concours de l'Ile-Barbe

Le grand Concours de Gymnastique organisé à Saint-Rambert l'Ile-Barbe, pour le dimanche 3 septembre prochain, par la Société « La Patrie », s'annonce fort bien. De nombreuses sociétés y prendront part.

### La Jeune France

M. Bédon, moniteur général de cette Société, vient d'être nommé par décret, du 3 août, de M. le ministre de l'Instruction publique, officier d'Académie pour les nombreux services qu'il a rendus et qu'il rend encore à la gymnastique.

Le conseil d'administration prie les sociétaires d'être exacts aux répétitions tous les soirs de 8 h. à 10 h. au siège, pour la préparation du concours de l'Ile-Barbe.

Bicyclettes montées en pièces détachées de 1<sup>re</sup> Marques

### LES MEILLEURES

J. B. DUNLOP, EADIE, WESWOOD, PERFECTA, B. S. A., BRILLANT

## H. MEILHAC

180, avenue de Saxe, LYON

ÉCHANGES — RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES ET ACCESSOIRES

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Emp. P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.

# AU CHEVAL DE BRONZE

Lyon-Bellecour

**Statues — Bibelots — Cristaux montés  
Objets d'Art — Maroquinerie  
Cannes — Cravaches — Ombrelles  
Éventails — Bijoux, etc.**

## LIQUIDATION POUR CESSATION DE COMMERCE

Derniers jours de vente — Nouveaux rabais

## AGENCEMENTS A VENDRE

### EXCURSIONS, VILLÉGIATURES, BAINS DE MER

Hôtels Recommandés

**GRAND HOTEL DU MONT-PILAT** Station climatérique de premier ordre, à 1.260 m. d'altitude, commune de Pélassus (Loire). Panorama unique sur les Alpes et sur la vallée du Rhône. Vastes forêts de sapins. Prix modérés, arrangements pour familles et suivant séjour, à partir de 7 francs. Voiture (ou service) par Chavanay ou Grand-Croix.

**HOTEL PENSION BELLE-VUE** à DRAILLANT (Cursinge) (Htes-Savoie), 650 m. alt., à 30 min. gare de Perrignier, près de Bons St-Didier et Thonon-les-Bains. Belle vue sur le lac de Genève et le Jura. Bois châtaigniers et sapins. Prix modérés. Arrangements pour familles. Voitures à volonté. Chambre de bains.

**TERMINUS-HOTEL P. L. M.** à BRIANCON, altitude 1.206 m. (Htes-Alpes). — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a ouvert à la gare même de Briançon, un grand et bel hôtel dénommé : **Terminus Hôtel P. L. M.**, réunissant tout le confortable que l'on peut désirer.

**Prix des chambres.** — Services et éclairage électrique compris — Chambres à un lit, 5 fr. avec cabinet de toilette, 3 fr. 50, 3 fr. et 2 fr. 50. Chambre à deux lits, 6 fr.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**DIVERS.** — **Roche, Bandagiste**, 39, Cours de la Liberté, (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

**GUÉRIN, rhabilleur**, anciennement, 1, rue d'Aubigny, actuellement rue Bellecombe, 67, au rez-de-chaussée (arrêt des tramways des Cordeliers à deux minutes). — Sur demande, se rend à domicile.

## DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

*A la demande de plusieurs lecteurs, nous avons dû créer, sous la rubrique : Demandes et Offres d'emplois, une série de petites annonces qui peuvent rendre le plus grand service aux personnes s'occupant de sports. Ces annonces paraîtront dans trois numéros consécutifs dans le cas où elles ne donneraient pas un résultat immédiat. Dans le but de rendre service mutuellement à nos lecteurs le prix de ces trois insertions est fixé à 1 fr. 50 ; pour les abonnés, il est réduit à 1 fr.*

**Célibataire**, 30 ans, sortant du 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, cherche place de garçon de magasin, bureau, jolie écriture. Bonnes références. Ecrire où s'adresser chez M. Chabrolin, 12, rue des Fantasques, à Lyon.

**Occupation accessoire** convenant à employés de commerce, Agents pour la publicité sont demandés dans les différentes villes de la région. Intérêt sérieux. Ecrire A. Z., 31.

**Jeune homme**, 18 ans, actif et ancien employé d'administration, demande emploi dans bureau ou magasin. — Ecrire au Lyon-Sport, M. O., 26.

**Ex-Industriel**, 36 ans, sérieux, très actif, bonnes références. sollicite emploi, placier, magasinier, expéditeur, bureaucrate dans même maison ; pourrait surveiller les soins et entretien des chevaux et de leur matériel. S'adresser au Lyon-Sport, J. D.